



Plateforme d'assemblage
des éoliennes en mer de demain

Réponse du maître d'ouvrage



*Les enseignements et les engagements
issus de la concertation préalable
du 23 septembre au 23 novembre 2024*



Sommaire

1.	Le cadre de la concertation	4
2.	Le projet soumis à concertation	4
	Le projet Éole	4
	Nantes Saint-Nazaire Port, le maître d'ouvrage	4
	Les objectifs de la concertation	5
3.	Les modalités et le déroulement de la concertation	6
a.	Le dispositif d'annonce et de communication	6
	La pré-mobilisation estivale	6
	Les affichages règlementaires	7
	Les annonces presse	7
	Les affichages volontaires	8
	Les réseaux sociaux	9
	Les relais d'information	9
	Les mailings auprès des publics cibles	10
b.	Le dispositif d'information	11
	Le dossier de concertation	11
	Le dépliant de synthèse	12
	L'exposition permanente	12
	La plateforme participative	13
	La vidéo de présentation du projet	14
	Le casque de réalité virtuelle du projet	15
	La maquette du projet	15
c.	Le dispositif de contribution	16
	Le questionnaire	16
	Les registres de la concertation	17
	Le formulaire d'avis libre sur la plateforme participative	17
	Le formulaire de questions sur la plateforme participative	18
	Les cahiers d'acteurs	18
d.	Le dispositif de participation	19
	La réunion publique d'ouverture	19
	Les débats mobiles	20
	La croisière	21
	Les ateliers thématiques	22
	Les rencontres-débats étudiants	24
	La table-ronde	25
	La réunion publique de clôture	26
4.	L'analyse quantitative et thématique des contributions	27
a.	Les chiffres de la concertation	27
	Les chiffres de la participation	27
	Les chiffres des contributions	27
b.	Les thèmes abordés dans les contributions	28

c.	Les résultats du questionnaire	29
	Les réponses aux questions sur le projet	29
	Les profils des répondants	32
	En conclusion	34
5.	Les enseignements de la concertation	35
a.	L'opportunité du projet	35
	La trajectoire de décarbonation nationale et locale	36
	Le développement socio-économique du territoire	36
	Le besoin de nouvelles infrastructures avec accès direct à la mer	37
	La coordination avec acteurs du territoire et de la façade atlantique	38
	L'opportunité du développement de l'éolien en mer	38
	Un manque de visibilité pour s'exprimer	39
b.	Les caractéristiques du projet	41
	L'adaptabilité et la durabilité des infrastructures	41
	La pérennité des infrastructures	41
	Les enjeux environnementaux à prendre en compte	42
	La construction des ouvrages par les entreprises du territoire	42
	Le choix du site sur le port de Saint-Nazaire	43
	Le choix du site sur le quai de la réparation navale	43
c.	Les enjeux de fonctionnement du site	45
	Les nouveaux flux routiers lors des travaux et de l'exploitation	45
	Les nuisances liées aux travaux et à l'exploitation	46
	La cohabitation avec les usages de la pêche et de la plaisance	47
	La sécurité sur le plan d'eau face aux événements météorologiques	47
	Les nuisances des nouveaux usages sur l'eau	48
	Les intérêts de la mutualisation	48
	L'organisation de la mutualisation	49
d.	Les enjeux environnementaux du projet	50
	Les enjeux sédimentaires	50
	Les effets sur la biodiversité lors des travaux et de l'exploitation	51
	La qualité de l'air et l'impact environnemental global	51
e.	Les enjeux paysagers du projet	53
	L'intégration du projet dans le paysage industrialoportuaire	53
	Les effets du projet lors du fonctionnement pour l'éolien flottant	54
f.	Les conditions de mise en œuvre du projet	55
	Le coût et le financement du projet	55
	Le calendrier du projet	55
	La coordination avec les autres projets du territoire	56
	L'information et la concertation	56
6.	Les réponses au bilan des garants	58
a.	Les réponses aux demandes de précision des garants	63
b.	Les réponses aux recommandations des garants	70

1. Le cadre de la concertation

En raison de la nature du projet Éole et de son montant supérieur à 230 millions d'euros HT, Nantes Saint-Nazaire Port a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) au début de l'année 2024. Cette autorité indépendante est chargée de garantir le droit à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques pouvant avoir un impact sur l'environnement. Lors de la séance du 6 mars 2024, la CNDP a décidé l'organisation d'une concertation préalable du 23 septembre au 23 novembre 2024, sous l'égide de deux garants au titre de l'article L.121-8 du Code de l'environnement. Catherine Trebaol et Serge Quentin, les deux garants désignés, ont été présents tout au long de la procédure de la concertation.



Concertation garantie par



2. Le projet soumis à concertation

Le projet Éole

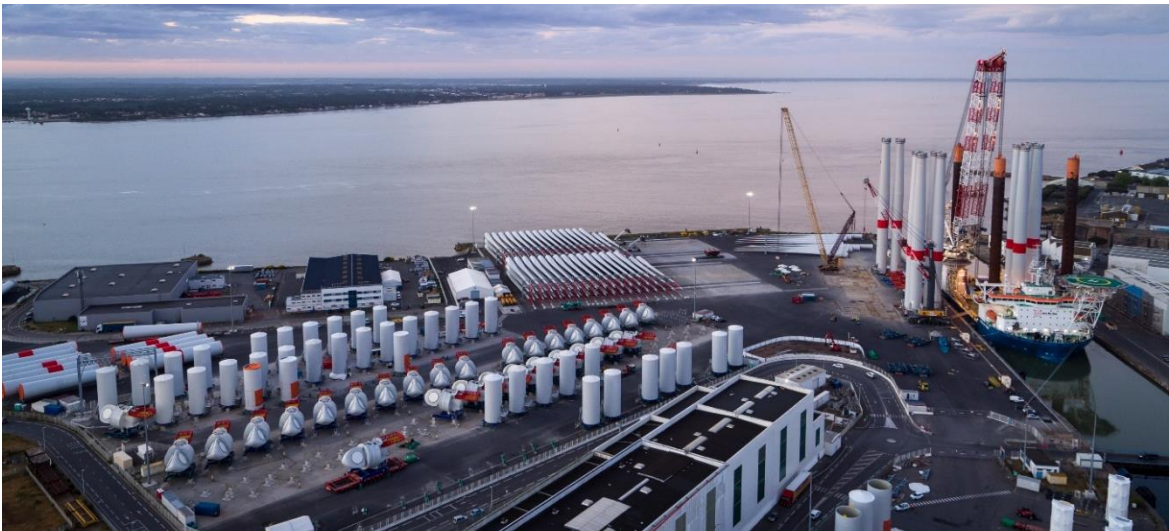
Le projet Éole prévoit une plateforme d'assemblage pour les éoliennes posées et flottantes, destinée au déploiement des futurs parcs éoliens en mer de la façade atlantique. Située à Saint-Nazaire, sur le site industrialoportuaire qui a vu naître le parc éolien de Saint-Nazaire, elle sera principalement composée d'un quai de 780 m, de dispositifs de stockage des composants à terre et sur le plan d'eau, et d'un ponton spécifique pour les navires de service. Le projet Éole vise à répondre aux besoins des industriels et des opérateurs de l'éolien dès 2030, bénéficiant ainsi au tissu industriel et économique du territoire. En dehors de l'éolien, la plateforme Éole pourra être mutualisée selon le calendrier et les échéances des industriels de la place portuaire (Chantiers de l'Atlantique, MAN Solutions Energy, etc.). Le quai pourra également accueillir des navires ou des sous-stations électriques. La location du terre-plein, du quai et des grues portuaires sera donc possible, comme cela est déjà le cas aujourd'hui.

Nantes Saint-Nazaire Port, le maître d'ouvrage

Nantes Saint-Nazaire Port est le maître d'ouvrage du projet Éole. En tant qu'établissement public de l'État, il est chargé de mettre en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durables en composant avec l'économie, l'emploi et l'environnement. Plusieurs missions lui sont confiées : la réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes, la police, la sécurité et la sûreté, la valorisation du domaine, la préservation des espaces naturels, la construction et l'entretien des infrastructures, la promotion des dessertes ferroviaires et fluviales, l'aménagement et la gestion de zones industrielles et logistiques, la promotion générale.



4^e grand port maritime français, Nantes Saint-Nazaire Port accueille près de 2 500 escales de navires pour près de 30 millions de tonnes de trafic par an. Le projet Éole s'inscrit pleinement dans son projet stratégique 2021-2026, et plus particulièrement l'objectif de réussir la transition énergétique et écologique. Le Conseil de Surveillance de Nantes Saint-Nazaire Port a ainsi validé le lancement des études nécessaires à la conception d'Éole, projet qui par ailleurs a été esquissé dans le cadre d'un dialogue itératif avec l'ensemble des acteurs de la filière de l'éolien en mer, afin de réunir les conditions nécessaires à son bon développement.



Pré-assemblage des éoliennes posées du parc éolien en mer de Saint-Nazaire © Franck Badaire

Les objectifs de la concertation

À travers un dialogue approfondi avec le public, la concertation préalable a permis de débattre de l'opportunité du projet, de présenter ses principales caractéristiques, de répondre aux questions du public et de recueillir ses observations. Nantes Saint-Nazaire Port a également souhaité permettre au public de prendre connaissance des alternatives étudiées qui l'ont conduit à un projet de référence sur lequel porte le débat.

La concertation préalable a porté sur l'ensemble des éléments présentés dans le dossier de concertation. Elle a invité à s'exprimer sur l'opportunité du projet, les scénarios étudiés, le scénario de référence et ses effets, ainsi que sur toute autre thématique qui pouvait être développée pendant la concertation.

Si l'ensemble du projet est soumis à concertation, Nantes Saint-Nazaire Port a voulu plus particulièrement susciter le débat sur les thématiques suivantes :

- les techniques de construction du quai ;
- les techniques de construction des dispositifs de stockage des flotteurs sur le plan d'eau ;
- l'insertion du projet dans son environnement ;
- la cohabitation des usages sur le plan d'eau et dans l'estuaire ;
- les synergies avec les acteurs de la filière.

3. Les modalités et le déroulement de la concertation

Conformément à l'article L.121-8 du Code de l'environnement, Nantes Saint-Nazaire Port, maître d'ouvrage du projet, a organisé cette concertation, à la fois pour informer et pour associer les habitants, les usagers, les acteurs économiques et associatifs du territoire. De nombreuses modalités d'information et de participation ont été déployées pour faire connaître la démarche de concertation et le projet Éole, ainsi que pour mobiliser le public et recueillir des avis, des questions et des propositions.

a. Le dispositif d'annonce et de communication

Plusieurs modalités ont été mises en place dans le but d'annoncer le lancement de la concertation préalable sur le projet Éole.

La pré-mobilisation estivale

Dès l'été, des affiches ont été installées à l'office du tourisme et au Centre de découverte EOL pour annoncer le lancement d'une concertation à la rentrée de septembre 2024. Des flyers ont également été distribués dans ces lieux, ainsi que lors des croisières organisées par l'office du tourisme sur l'estuaire et aux abords du parc éolien de Saint-Nazaire. Les personnes avaient la possibilité de déposer leur contact pour être tenues informées des dates et des modalités de la concertation.



Affiche de pré-mobilisation



Flyer de pré-mobilisation

- [Un nouveau quai pour stocker et assembler des éoliennes géantes dans le port de Saint-Nazaire](#), le 22/09/2024 dans L'écho de la Presqu'île
- [La concertation publique pour le projet de construction du quai Éole à Saint-Nazaire va débiter](#), le 17/09/2024 dans Le Marin
- [Éole : lancement de la concertation pour la plateforme d'assemblage des éoliennes en mer](#), le 24/09/2024 dans le Journal des entreprises
- [Projet Éole : une réunion publique de clôture à Saint-Nazaire ce jeudi 21 novembre](#), le 21/11/2024 sur saintnazairenews.fr

Durant la concertation, plusieurs médias ont publié des articles sur le projet et sur la concertation préalable, au fur et à mesure des actualités et des rencontres de la concertation. Ces articles ont également contribué à une large diffusion de l'information auprès du public. 65 articles de presse évoquant le projet Éole et/ou la concertation ont été comptabilisés au total du mois de septembre au mois de novembre 2024.

Les affichages volontaires

Dans le but de faire connaître la concertation et le projet, et de permettre au plus grand nombre de personnes de participer, un large dispositif d'affichage a été mis en place, sous différentes formes. Une bache a été installée sur le bâtiment de la Capitainerie de Nantes Saint-Nazaire Port. Une affiche a été diffusée dans les lieux de la concertation, chez les commerçants de Saint-Nazaire volontaires. Une version numérique de cette affiche a également été conçue et diffusée sur les panneaux numériques de la ville de Saint-Nazaire.



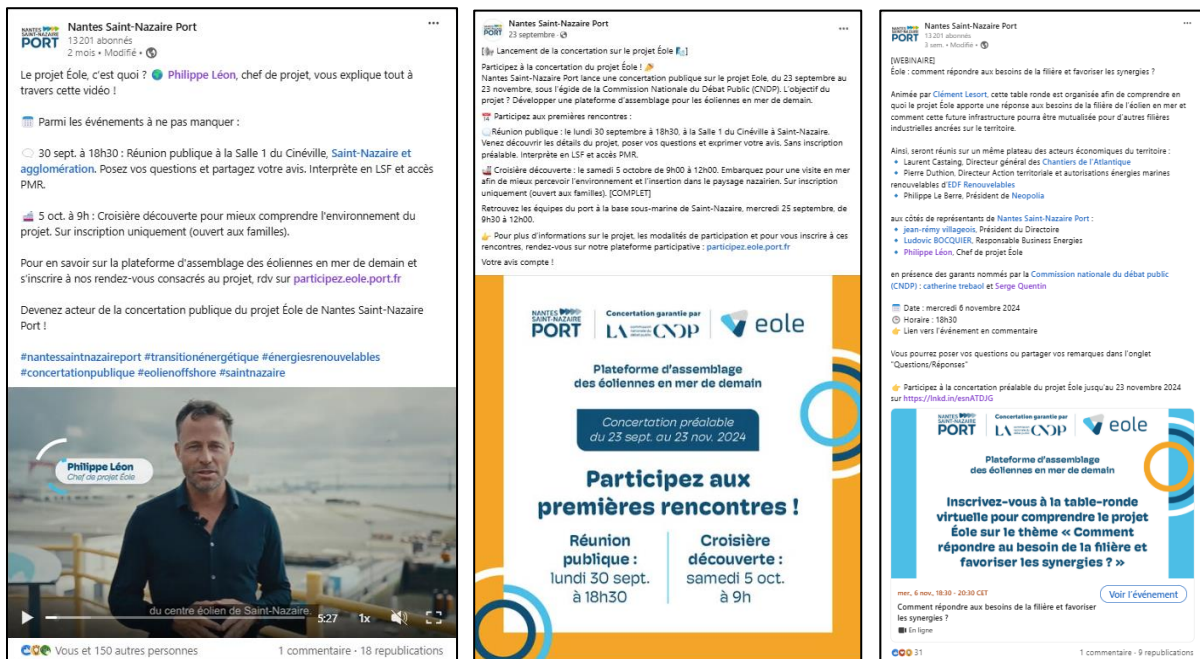
Affiche communicante



Bache sur la capitainerie de Saint-Nazaire

Les réseaux sociaux

La présentation du projet Éole et l'invitation à participer aux différentes rencontres et à la concertation ont largement été relayées sur les réseaux sociaux de Nantes Saint-Nazaire Port. Des posts sur Instagram, X (Twitter), LinkedIn et Facebook ont été faits au lancement de la concertation, mais aussi régulièrement à toutes les étapes clés de la concertation pour mobiliser ou dresser la rétrospective des rencontres passées, soit environ 11 posts différents par type de réseaux sociaux.



Exemples de posts réseaux sociaux de Nantes Saint-Nazaire Port

Les relais d'information

Les collectivités territoriales autour du projet ont été invitées à partager les informations sur la concertation et sur le projet. La Ville de Saint-Nazaire, la Ville de Saint-Brévin-les-Pins et Saint-Nazaire Agglo ont relayé des actualités sur leur site internet et via des posts sur leurs réseaux sociaux. La Ville de Saint-Nazaire a consacré le dossier de son magazine n°386 du 1er novembre 2024 au projet Éole, qui a été diffusé dans toutes les boîtes aux lettres. L'article a également été relayé sur son site internet : <https://www.saintnazaire.fr/actualite/transition-energetique-le-port-au-coeur-denjeux-xxl/>

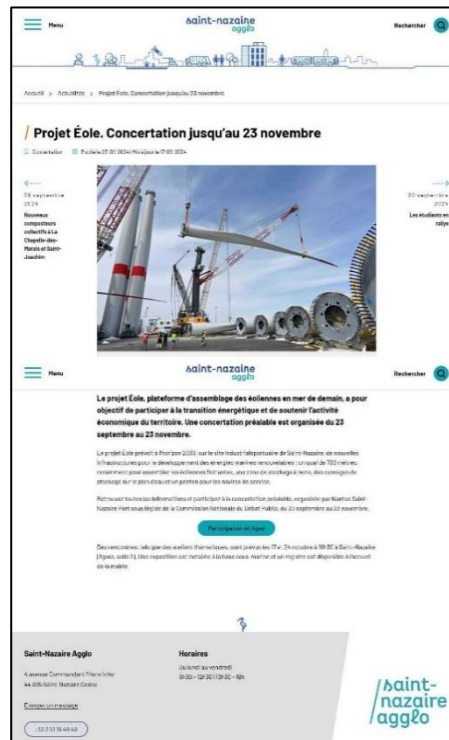




Une du magazine de Saint-Nazaire



Post réseaux sociaux de Saint-Brévin-les-Pins



Article en ligne de Saint-Nazaire Agglo

Les mailings auprès des publics cibles

Plusieurs mailings ont été adressés au lancement et durant la concertation. Un mailing a été effectué au lancement de la concertation auprès de toutes les personnes ayant déposé leurs coordonnées en phase de pré-mobilisation, ainsi qu'auprès des collectivités et des acteurs de la zone industrialoportuaire. Des mailings ont également été réalisés pour mobiliser le public lors des temps forts de la concertation, tels que la table-ronde et la réunion publique de clôture, auprès des personnes ayant laissées leurs coordonnées durant la concertation et auprès des acteurs du territoire.

b. Le dispositif d'information

Différents supports ont été conçus et diffusés afin d'informer sur le projet Éole et d'inviter à participer à la concertation préalable.

Le dossier de concertation

Le dossier de concertation présente le projet dans son ensemble. Il détaille notamment :

- Le maître d'ouvrage et la gouvernance du projet ;
- La concertation préalable, ses objectifs et ses modalités ;
- Les objectifs auxquels répond le projet Éole ;
- Les alternatives étudiées et le scénario 0 ;
- Les caractéristiques du projet Éole ;
- Le fonctionnement du site Éole ;
- Les enjeux à prendre en compte ;
- Les conditions de réalisation.

Le dossier de concertation a pour objectif d'apporter à chacun les informations détaillées sur le projet.

Il était à disposition :

- Dans les 4 lieux de la concertation :
 - Siège de Nantes Saint-Nazaire Port, 18, quai Ernest-Renaud, à Nantes ;
 - Siège de Saint-Nazaire Agglo / La CARENE : 4, avenue Commandant-l'Herminier, à Saint-Nazaire ;
 - Mairie de Saint-Nazaire, Place François-Blanchon, à Saint-Nazaire ;
 - Mairie de Saint-Brevin-les-Pins, 1, place de l'Hôtel de Ville, à Saint-Brevin-les-Pins ;
- Sur la plateforme participative ;
- Lors de toutes les rencontres de la concertation.



Le dépliant de synthèse

Le dépliant « L'essentiel du projet » présente le projet Éole, ses caractéristiques et son fonctionnement, ainsi que la concertation préalable et ses modalités, de manière synthétique. Il permet ainsi de faciliter la compréhension du projet et de la concertation par le plus grand nombre.

L'essentiel du projet était à disposition :

- Dans les 4 lieux de la concertation ;
- Sur la plateforme participative ;
- Lors de toutes les rencontres de la concertation.

Le dépliant a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Nazaire et de Saint-Brévin-les-Pins, soit plus de 50 000 exemplaires. Des nombreux exemplaires ont aussi été diffusés lors de toutes les rencontres de la concertation.



L'exposition permanente

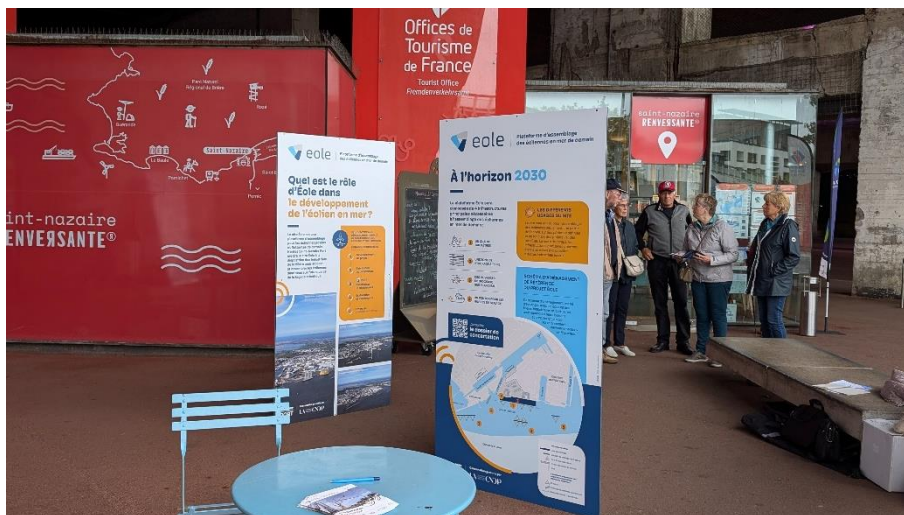
Une exposition de six panneaux (deux triptyques de 3 panneaux) a été mise en place, à destination du public, en extérieur à la base sous-marine de Saint-Nazaire, devant l'Office de Tourisme de Saint-Nazaire. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 durant toute la durée de la concertation, elle a permis de donner accès au public à l'information sur le projet et la concertation, de façon détaillée et continue, en dehors des rencontres de la concertation.

Les 3 panneaux du premier triptyque présentaient :

- Les objectifs du projet ;
- Le rôle d'Éole dans le développement de l'éolien en mer ;
- La concertation préalable, ses modalités d'information et de contribution.

Les 3 panneaux du deuxième triptyque présentaient :

- Les caractéristiques et les usages du projet ;
- Le fonctionnement du site Éole pour de l'éolien posé ;
- Le fonctionnement du site Éole pour de l'éolien flottant.

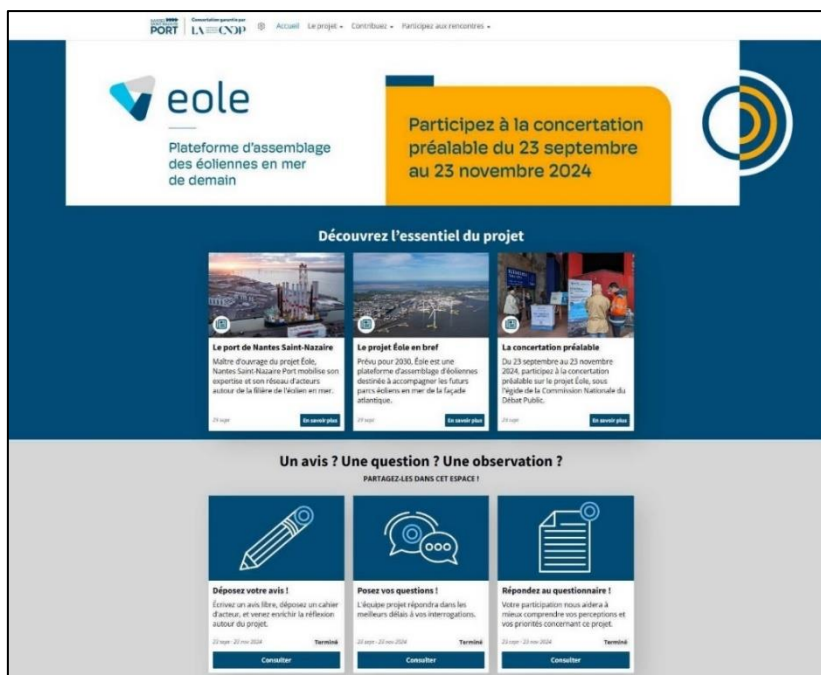


La plateforme participative

La plateforme participative dédiée à la concertation du projet a été mise en ligne à l'adresse suivante : participez.eole.port.fr. Cet espace numérique permet aux visiteurs de trouver de l'information sur le projet, de contribuer et de s'inscrire aux rencontres de la concertation.

La plateforme est composée de plusieurs sections :

- La section « Découvrez l'essentiel du projet », avec 3 articles qui présentent chacun le maître d'ouvrage, le projet Éole et la concertation préalable ;
- La section « Un avis ? Une question ? Une observation ? », avec 3 espaces différents pour consulter et déposer un avis libre, un cahier d'acteur ou une question, et pour compléter un questionnaire ;
- La section « Participez à la concertation ! » pour s'informer et s'inscrire aux rencontres de la concertation ;
- La section « Comprenez l'essentiel du projet en 5 min et en image » avec la vidéo de présentation du projet ;
- La section « Docothèque » pour consulter et télécharger le dossier de concertation, le dépliant « L'essentiel du projet », la vidéo de présentation du projet, le modèle de cahier d'acteurs, et tous les comptes rendus des rencontres ;
- La section « Suivez la concertation préalable » avec les articles d'actualités de la concertation publiées au fur et à mesure des temps forts de la concertation.



Home page de la plateforme participative

La vidéo de présentation du projet

La vidéo du projet présente le projet Éole et la concertation de manière visuelle et pédagogique. D'une durée de 5,41 minutes, elle est accessible directement sur la plateforme participative, ainsi que sur le compte YouTube de Nantes Saint-Nazaire Port où elle a été mise en ligne le 23 septembre 2024 : <https://www.youtube.com/watch?v=YSX5IWqipaY>. La vidéo a été publiée sur les réseaux sociaux de Nantes Saint-Nazaire Port et partagée sur le site internet de Nantes Saint-Nazaire Port, ainsi que les sites internet de différents médias (Saint-Nazaire Web, actu.fr...). Cette vidéo a été diffusée lors de l'ensemble des rencontres de la concertation.

Au total, cette vidéo a été visionnée plus de 10 000 fois via les différents réseaux sociaux de Nantes Saint-Nazaire Port (YouTube, Instagram, LinkedIn et Facebook).



Le casque de réalité virtuelle du projet

Durant les 3 ateliers thématiques et les 3 rencontres-débats avec les étudiants, un casque de réalité virtuelle du projet Éole était disponible avec un animateur pour accompagner le visionnage. Lors de ces rencontres, de nombreux participants ont pu utiliser ce casque de réalité virtuelle pour se plonger à l'intérieur du futur site Éole en fonctionnement pour de l'éolien flottant. Ce dispositif innovant leur a permis de visualiser concrètement les infrastructures et leur environnement, favorisant une meilleure compréhension du projet grâce à une expérience immersive et pédagogique.



La maquette du projet

Durant toute la concertation, une maquette détaillée du projet Éole en fonctionnement pour de l'éolien flottant était accessible dans le hall d'entrée du siège de Nantes Saint-Nazaire Port. Cette maquette était également présente et accessible durant les 2 réunions publiques et les 3 ateliers thématiques. Cet outil a permis aux participants de mieux appréhender les aménagements et le fonctionnement futur du site Éole pour de l'éolien flottant, suscitant de nombreuses questions et échanges autour des enjeux du projet.



© Mathieu Thomasset

c. Le dispositif de contribution

Le questionnaire

Un questionnaire a été déployé afin de connaître la perception du projet et de faciliter la contribution de tous les publics. Il a permis aux répondants de donner leur avis sur le projet et sur les ambitions qu'il recouvre. En complément des questions fermées, le questionnaire laissait également un espace « libre » permettant aux répondants de formuler un avis libre complémentaire.

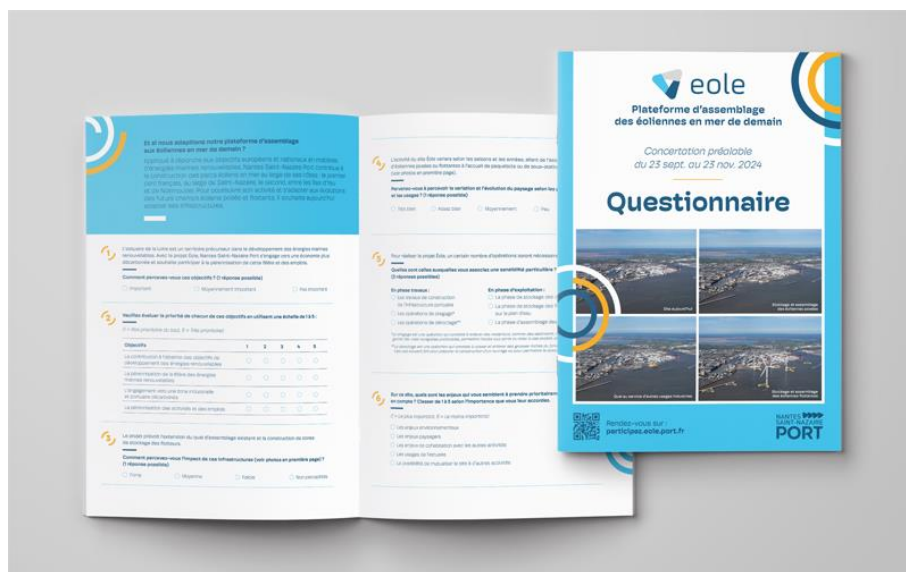
Ce questionnaire était à disposition du public, en version papier, dans les 4 lieux de la concertation. Des urnes y étaient installées, afin de permettre aux personnes de déposer leur questionnaire complété. Le public était également invité à remplir ce questionnaire lors de l'ensemble des rencontres de la concertation.

Une version numérique était accessible sur la plateforme participative, dans la section « Un avis ? Une question ? Une observation ? », dans la rubrique « Répondez au questionnaire ! », durant toute la durée de la concertation.

Du 23 septembre au 23 novembre 2024, 195 questionnaires ont été récoltés :

- 102 questionnaires complétés en ligne ;
- 93 questionnaires reçus en format papier dont :
 - 6 déposés dans les urnes installées dans les lieux de la concertation ;
 - 87 complétés et remis lors des temps de rencontre.

Sur les 195 questionnaires récoltés, 72 avis libres ont été formulés.



Les registres de la concertation

Des registres de concertation étaient disponibles dans les 4 lieux de la concertation et lors de chacune des rencontres. Accessibles à tous, ils permettaient à ceux qui le souhaitaient de déposer un avis, une remarque ou une suggestion sur le projet.

1 contribution a été recueillie via les registres.



Dispositif mis en place dans chacun des 4 lieux de la concertation (Affiche communicante, avis de concertation, registre papier, dossier de concertation, dépliants « L'essentiel du projet », questionnaires papiers et urne)

Le formulaire d'avis libre sur la plateforme participative

Durant toute la durée de la concertation, la plateforme participative permettait au public de déposer un avis libre via le formulaire disponible dans la section « Un avis ? Une question ? Une observation ? », dans la rubrique « Déposez votre avis ! », et de consulter ceux qui avaient déjà été déposés. En complément de ce formulaire, il était également possible de déposer un avis libre dans les registres présents sur chacun des 4 lieux de la concertation et lors des rencontres, dans l'espace dédié dans le questionnaire, ainsi que par mail auprès des garants de la concertation.

73 avis libres ont été recueillis via ce formulaire.

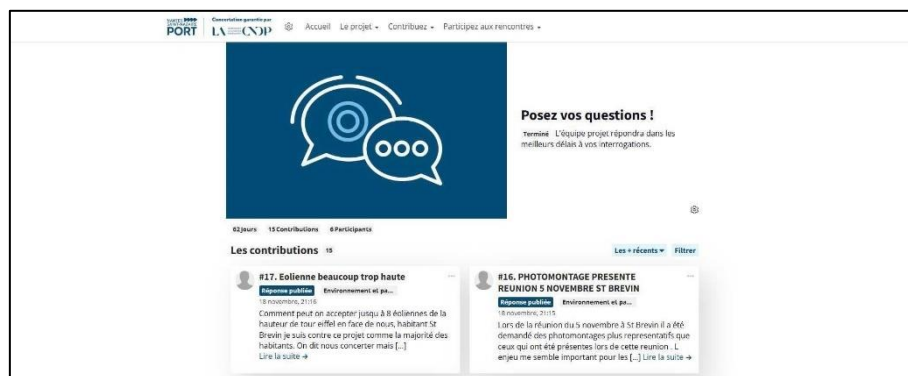
Le screenshot montre l'interface de la plateforme participative. En haut, on voit le logo de Nantes-Saint-Nazaire Port et le titre 'Déposez votre avis !'. Le message principal invite à écrire un avis libre et à déposer un cahier d'acteur. En dessous, il y a un lien pour télécharger un modèle de cahier d'acteur. La section 'Les contributions' affiche une liste de contributions, dont deux sont visibles :

- #80. Ville de St-Brevin les Pins et CCSE
- #79. Cahier d'acteur de France renouvelables

Le formulaire de questions sur la plateforme participative

Durant toute la durée de la concertation, la plateforme participative permettait au public de poser une question via le formulaire disponible dans la section « Un avis ? Une question ? Une observation ? », dans la rubrique « Posez vos questions ! », et de consulter celles qui avaient déjà été déposées. En complément de ce formulaire, il était également possible de déposer un avis libre dans les registres présents sur chacun des 4 lieux de la concertation et lors des rencontres, dans l'espace dédié dans le questionnaire, ainsi que par mail auprès des garants de la concertation.

15 questions ont été déposées via ce formulaire.



Les cahiers d'acteurs

Durant toute la durée de la concertation, les personnes morales (collectivités territoriales, associations, entreprises...), qui souhaitaient donner un avis argumenté sur le projet, ont pu s'exprimer à travers les cahiers d'acteurs.

Un modèle de cahier d'acteur était disponible en téléchargement dans la section « Docothèque » de la plateforme participative et à déposer complété dans la rubrique « Déposez votre avis ! » dans la section « Un avis ? Une question ? Une observation ? ». Les cahiers d'acteurs complétés pouvaient également être envoyés par mail directement au maître d'ouvrage.

25 cahiers d'acteurs ont été recueillis :

- Avenir Environnement 44 ;
- CCI Nantes Saint-Nazaire ;
- CESER Pays de la Loire ;
- Chantiers de l'Atlantique ;
- Comité régional CGT des Pays de la Loire ;
- Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire (COREPEM) ;
- Défense de la mer (DLM) ;

- Département de Loire-Atlantique ;
- EDF Renouvelables ;
- Europe Écologie Les Verts – Les écologistes - Groupe local Saint Nazaire ;
- France Nature Environnement (FNE) Pays de la Loire et ses associations membres, FNE Loire-Atlantique, Bretagne Vivante et la LPO Loire-Atlantique ;
- France Offshore Renewable (FOR) ;
- France renouvelables ;
- Les Amis de Saint-Brévin ;
- MEDEF Pays de la Loire – MEDEF Loire-Atlantique ;
- Neopolia ;
- Parti Communiste Français - Fédération de Loire-Atlantique ;
- Préserver l'Identité Environnementale de Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer (PIEBÎEM) ;
- Région des Pays de la Loire ;
- Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) ;
- Saint-Nazaire Agglo - Ville de Saint-Nazaire ;
- Syndicat Port Atlantique Encadrement CFE-CGC ;
- Union Maritime Nantes Ports (UMNP) ;
- VALEMO ;
- Ville de Saint-Brevin-les-Pins - Communauté de Communes Sud-Estuaire.

d. Le dispositif de participation

Plusieurs rencontres ont été organisées pour informer le public, approfondir les thématiques de la concertation et contribuer à enrichir le projet. Certaines rencontres ont permis d'aller au contact des habitants du territoire et des publics plus éloignés de la concertation, tels que les jeunes et les familles. D'autres ont permis d'éclairer les enjeux clés et d'engager des discussions approfondies avec les participants. Elles ont facilité un dialogue plus direct, permettant aux participants d'appréhender plus concrètement les caractéristiques et les enjeux du projet.

La réunion publique d'ouverture

La réunion publique d'ouverture de la concertation s'est tenue le lundi 30 septembre 2024, de 18h30 à 20h30, au Cinéville de Saint-Nazaire. 95 personnes ont participé à cette réunion publique.

Elle s'est déroulée en présence de David Samzun, Maire de Saint-Nazaire et Président de Saint-Nazaire Agglo, de Jean-Rémy Villageois, Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, de Pascal Fréneau, Directeur général adjoint et membre du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, de Francisco Sanchez, Directeur de l'ingénierie de Nantes Saint-Nazaire Port, et de Philippe Léon, chef du projet Éole de Nantes Saint-Nazaire Port, ainsi que des deux garants de la concertation. Elle a été animée par Marianne Riboullet, agence Sennse.

Durant cette rencontre, le public a pu prendre connaissance du projet en détail et exprimer ses interrogations sur la filière de l'éolien en mer, sur la mutualisation du plan d'eau, les covisibilités, les phases de travaux et d'exploitation, les modalités de construction, ou encore les effets sur l'environnement.

Durant toute la réunion publique, des traductrices en Langue des Signes Française (LSF) étaient présentes pour assurer l'accessibilité et permettre une participation inclusive des personnes sourdes ou malentendantes.



Les débats mobiles

Durant les premières semaines de la concertation, 4 débats mobiles ont été organisés pour aller à la rencontre des habitants, des usagers et des touristes du territoire pour les informer du projet, répondre à leurs questions, recueillir leur avis et pour les inviter à participer plus largement à la concertation.

Les 4 débats mobiles se sont déroulés dans plusieurs lieux susceptibles de capter une diversité d'habitants du territoire :

- Le premier débat mobile s'est tenu le mercredi 25 septembre, de 9 h 30 à 12 h, à la base sous-marine de Saint-Nazaire. 35 personnes ont été rencontrées, dont 35 habitants.
- Le deuxième débat mobile s'est tenu le jeudi 10 octobre, de 9 h 30 à 12 h, sur le marché de la place Henri Basle de Saint-Brevin-les-Pins. 55 personnes ont été rencontrées, dont 35 habitants et 20 commerçants.
- Le troisième débat mobile s'est tenu le samedi 12 octobre, de 9 h 30 à 12 h, sur le marché des Halles de Penhoët. 65 personnes ont été rencontrées, dont 49 habitants et 16 commerçants.
- Le quatrième débat mobile s'est tenu le vendredi 25 octobre, de 9 h 30 à 12 h, sur le marché des Halles de Saint-Nazaire. 40 personnes ont été rencontrées, dont 33 habitants et 7 commerçants.

Au total, 195 personnes ont été rencontrées durant les débats mobiles.



La croisière

La croisière « Découvrir le projet Éole depuis la mer » s'est tenue le samedi 5 octobre 2024, de 9 h à 12 h. Elle a réuni 97 personnes qui ont embarqué à bord de la navette *Kerson* pour en apprendre davantage sur le projet Éole, depuis la mer. Le nombre de places étant limité à la capacité du bateau, les personnes déjà inscrites aux ateliers ont été prioritaires pour participer à la croisière. Organisée un samedi matin, cette rencontre innovante a permis à de nombreuses familles de pouvoir participer à la concertation.

Parti du quai Kribi, le bateau a emprunté l'estuaire de la Loire jusqu'au parc éolien en mer de Saint-Nazaire ; il s'est également attardé devant le site qui accueillera le projet Éole. Commentée par les membres de l'équipe projet et enrichie par les interventions de l'association Estuarium, cette matinée a suscité de nombreux échanges. Animée par l'agence Sennse, cette rencontre a permis aux participants de mieux percevoir le paysage portuaire et l'intégration du projet Éole sur ce site, ainsi que de comprendre les nouveaux besoins d'infrastructures pour l'éolien posé et flottant, notamment à travers la découverte du parc éolien en mer de Saint-Nazaire.

Durant la croisière, un stand pour les plus jeunes, animé par l'association Estuarium, a été installé à l'avant du bateau. Les plus jeunes ont ainsi pu en découvrir davantage sur le monde marin et le milieu des énergies marines, au travers de livres, de maquettes d'éoliennes et de coloriages mis à disposition.





Les ateliers thématiques

Durant la concertation, 3 ateliers thématiques ont été organisés afin d'approfondir les thématiques sur lesquelles le maître d'ouvrage souhaitait particulièrement susciter le débat. Durant chaque atelier, des sessions de travail en sous-groupes ont favorisé des contributions variées, constructives et approfondies, permettant aux participants d'exprimer leurs attentes, leurs points d'intérêt ou de vigilance et d'échanger directement avec le maître d'ouvrage.

Si initialement le nombre de places était limité avec une liste d'attente pour chaque atelier, tous les inscrits, sur liste d'attente ou non, ont été invités à participer aux ateliers sans restriction de places. Ces rencontres ont été animées par l'agence Sennse et ont mobilisé les équipes de Nantes Saint-Nazaire Port et différents experts, selon les thématiques abordées, pour apporter réponses aux questions posées.

Au total, 116 personnes ont été rencontrées durant les ateliers thématiques.

- Atelier 1 - Infrastructures et aménagements

Le premier atelier s'est tenu le jeudi 17 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30, à l'Agora 1901 - Maison des associations à Saint-Nazaire. 27 personnes ont participé à cet atelier.

Cet atelier avait pour thématique « Infrastructures et aménagements : Comment concevoir les ouvrages du projet Éole ? ». Durant cette rencontre, les participants ont pu prendre

connaissance du projet Éole et des méthodes de construction possibles pour la réalisation du quai et des dispositifs de stockage des flotteurs sur le plan d'eau. Les participants ont pu échanger et partager leurs observations, questionnements et points d'attention sur ces différentes solutions techniques auprès des membres de l'équipe projet.



- **Atelier 2 - Fonctionnement et usages**

Le deuxième atelier s'est tenu le jeudi 24 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30, à l'Agora 1901 - Maison des associations à Saint-Nazaire. 33 personnes ont participé à cet atelier.

Cet atelier avait pour thématique « Fonctionnement et usages : Comment le site Éole évoluera selon les projets et les saisons ? ». Durant cette rencontre, les participants ont pu prendre connaissance du projet Éole, de son évolutivité selon les scénarios d'exploitation, et des usages induits de son fonctionnement. Les participants ont pu explorer les perspectives d'exploitation du site en phase opérationnelle, et ainsi échanger et partager leurs questions et leurs observations sur la gestion et la coordination des usages à terre et des usages sur l'eau, auprès des membres de l'équipe projet.



- **Atelier 3 - Environnement et paysage**

Le troisième atelier s'est tenu le mardi 5 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle des Dunes à Saint-Brevin-les-Pins. Il s'est déroulé en présence de Dorothée Pacaud, Maire de Saint-Brevin-les-Pins et Présidente de la Communauté de Communes Sud Estuaire. 56 personnes ont participé à cet atelier.

Cet atelier avait pour thématique « Environnement et paysage : Comment favoriser l'insertion du projet Éole ? ». Durant cette rencontre, les participants ont pu prendre connaissance du projet Éole, de ses enjeux environnementaux et paysagers. Les participants ont pu échanger leurs questionnements et leurs contributions sur ses enjeux auprès des membres de l'équipe projet. Ils ont notamment pu partager leurs points de sensibilités sur les sujets environnementaux, ainsi que leurs ressentis et leurs souhaits de nouveaux photomontages sur les sujets paysagers.



© Mathieu Thomasset

Les rencontres-débats étudiants

Des rencontres-débats ont été organisées pour les étudiants, en partenariat avec les écoles du territoire, sur le thème « Éole : des métiers d'avenir pour le territoire ». Ces rencontres visaient à aller au contact des étudiants, en tant que futurs professionnels qui seront amenés à travailler dans la filière des énergies marines renouvelables, et peut-être sur la plateforme Éole, pour les informer du projet, des évolutions à venir dans leurs métiers, ainsi que pour échanger avec eux, répondre à leurs questions et recueillir leur avis. Ces rencontres ont permis d'échanger et de débattre de nombreux sujets techniques sur le projet et plus largement sur la filière éolienne avec des étudiants particulièrement spécialisés et avertis sur ces thématiques, favorisant des discussions riches et constructives.

Les 3 rencontres-débats avec les étudiants se sont déroulées dans plusieurs écoles et auprès de différentes formations en lien avec la filière des énergies marines renouvelables :

- La première rencontre-débat s'est tenue le vendredi 11 octobre 2024, de 14 h 00 à 16 h 00, à l'IUT de Saint-Nazaire. 16 personnes ont participé à cette rencontre, dont 11 élèves de la Licence Professionnelle Mention Maintenance et Technologie - Parcours Chef d'Opération Maintenance en Éolien Offshore (COME0), 3 élèves du BUT Génie Industriel et Maintenance (GIM) et 2 encadrants.
- La deuxième rencontre-débat s'est tenue le vendredi 8 novembre, de 10 h 00 à 12 h 00, à l'École Centrale de Nantes. 21 personnes ont participé à cette rencontre, dont 18 élèves du Mastère spécialisé Acteur pour la Transition Écologique et 3 encadrants.
- La troisième rencontre-débat s'est tenue le mardi 19 novembre, de 10 h 15 à 12 h 15, à l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) à Nantes. 10 personnes ont participé

à cette rencontre, dont 9 élèves du Master Génie Maritime - Déploiement et Maintenance des systèmes offshore et 1 encadrant.

Au total, 47 personnes ont été rencontrées durant les rencontres-débats.



La table-ronde

La table-ronde « Éole : comment répondre aux besoins de la filière et favoriser les synergies ? » s'est tenue le mercredi 6 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30, en visio-conférence. 69 personnes ont participé à cette table-ronde connectées en direct.

Elle s'est déroulée en présence de Jean-Rémy Villageois, Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, de Ludovic Bocquier, Responsable Business Unit Energies de Nantes Saint-Nazaire Port, et de Philippe Léon, Chef du projet Éole de Nantes Saint-Nazaire Port. Des acteurs du territoire et de la filière étant également présents pour échanger et partager leur regard sur le projet, dont Laurent Castaing, Directeur général des Chantiers de l'Atlantique, Pierre Duthion, Directeur Action Territoriale et Autorisations Energies Marines Renouvelables, EDF Renouvelable, et Philippe Le Berre, Président de Neopolia. Catherine Trebaol, Garante de la CNDP, a eu un propos introductif sur le cadre de la concertation préalable.

Les intervenants ont pu échanger et croiser leur regard sur la stratégie du port et les ambitions nationales et locales auxquelles le projet Éole répond, et également sur les besoins des opérateurs, des acteurs industriels locaux, les infrastructures proposées et les synergies à développer autour du projet Éole. Durant la rencontre, le public a pu poser des questions en ligne qui étaient ensuite partagées aux intervenants pour répondre en direct.

Une vidéo de rediffusion de la table-ronde a ensuite été mise en ligne le 7 novembre 2024 sur le compte YouTube de Nantes Saint-Nazaire Port et partagé sur la plateforme participative : https://www.youtube.com/watch?v=mXfMzjj_eEc.

Au total, la vidéo de la table-ronde a été visionnée plus de 450 fois.



La réunion publique de clôture

La réunion publique de clôture de la concertation s'est tenue le jeudi 21 novembre 2024, de 18 h 30 à 20 h 30, au Cinéville de Saint-Nazaire. 48 personnes ont participé à cette réunion publique.

Elle s'est déroulée en présence de Jean-Rémy Villageois, Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, de Pascal Fréneau, Directeur général adjoint et membre du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port, Francisco Sanchez, Directeur de l'ingénierie de Nantes Saint-Nazaire Port, et Philippe Léon, Chef du projet Éole de Nantes Saint-Nazaire Port, de plusieurs membres de l'équipe projet, ainsi que des deux garants de la concertation.

Durant cette rencontre, le public a pu partager une rétrospective de cette concertation, prendre connaissance des premiers enseignements qui en ressortent et exprimer leurs dernières interrogations.

Durant toute la réunion publique, des traductrices en Langue des Signes Française (LSF) étaient présentes pour assurer l'accessibilité et permettre une participation inclusive des personnes sourdes ou malentendantes.



4. L'analyse quantitative et thématique des contributions

a. Les chiffres de la concertation

Les chiffres de la participation

Les rencontres de la concertation préalable ont réuni un large public, témoignant d'une bonne appropriation des modalités d'information et de participation proposées. L'ensemble des rencontres organisées dans le cadre de la concertation préalable a réuni plus de 600 participants dont :

- 95 participants à la réunion publique de lancement ;
- 195 participants aux débats mobiles ;
- 97 participants à la croisière ;
- 116 participants aux ateliers thématiques ;
- 47 participants aux rencontres-débats étudiants ;
- 69 participants en direct à la table-ronde ;
- 48 participants à la réunion publique de clôture.

Un certain nombre a participé à plusieurs des rencontres proposées, manifestant un fort intérêt dans le cadre de la concertation préalable.

La diversité et l'accessibilité des formats proposés ont permis de toucher tous les publics : jeunes, étudiants, population active, familles, retraités et personnes âgées, acteurs associatifs, acteurs économiques, acteurs industriels locaux et acteurs de la filière.

Les chiffres des contributions

Durant toute la concertation préalable, un nombre important de contributions a été recueilli à travers l'ensemble du dispositif mis en œuvre. Le public a ainsi été réceptif aux modalités de contribution proposées.

Au total, 384 contributions ont été recueillies :

- 146 avis libres, dont :
 - 72 issus des questionnaires ;
 - 73 reçus via le formulaire de la plateforme participative.
 - 1 issu des registres.
- 18 questions, dont :
 - 15 reçues via le formulaire de la plateforme participative ;
 - 3 reçues par mail auprès des garants.
- 195 questionnaires, dont :
 - 102 questionnaires en ligne ;
 - 87 questionnaires papiers issus des rencontres de la concertation ;

- 6 questionnaires papiers issus des urnes des 4 lieux de la concertation.
- 25 cahiers d'acteurs (liste des acteurs dépositaires dans la [partie 3.c](#)).

Toutes les questions posées sur la plateforme ont reçu une réponse durant la concertation préalable par le maître d'ouvrage, Nantes Saint-Nazaire Port.

b. Les thèmes abordés dans les contributions

Parmi toutes les contributions (comprenant ici les avis libres et les questions, soit 164 contributions), la thématique la plus abordée par les participants est celle de l'opportunité du projet, comptant 84,1 % des avis de la concertation (138 contributions sur 164 au total). Cette très large proportion de contributions sur l'opportunité du projet, objet principal de la concertation préalable, témoigne d'un intérêt fort pour le projet mais également d'interrogations, voire de remise en cause, de la part de certains participants.

La deuxième thématique abordée par de nombreux participants est celle des enjeux du projet, comptant 57,3 % des avis de la concertation (94 contributions sur 164 au total). Parmi ces enjeux, ce sont les enjeux environnementaux liés aux travaux et liés à l'exploitation (45 contributions), ainsi que les enjeux socio-économiques (36 contributions) et les enjeux paysagers (32 contributions), qui sont le plus ressortis témoignant de questionnements, de préoccupations et d'attentes des participants. Les enjeux sur les usages du site et les usages de l'estuaire sont ressortis dans une moindre proportion (12 contributions au total).

Enfin, les autres thématiques sont abordées avec une occurrence semblable dans l'ensemble des contributions : le contexte du projet (43 contributions), intégrant beaucoup de contributions sur la filière des énergies marines renouvelables (EMR) ; pilotage et suivi du projet (31 contributions), avec de nombreux questionnements sur le coût et le financement du projet ; les caractéristiques du projet (24 contributions), traitant notamment du fonctionnement du site et des infrastructures, telles que le quai et les dispositifs de stockage des flotteurs sur le plan d'eau.

Grands thèmes abordés dans les contributions (avis libres et questions)	Nombre de fois où le thème a été abordé	Pourcentage de contributions abordant le thème
Opportunité du projet	138	84,1%
Contexte du projet	43	26,2%
Caractéristiques du projet	24	14,6%
Enjeux du projet	94	57,3%
Pilotage et suivi du projet	31	18,9%
Autres	21	12,8%
Nombre total de contributions	164	100,0 %

Tableau de la répartition des contributions (avis libres et questions) par grandes thématiques

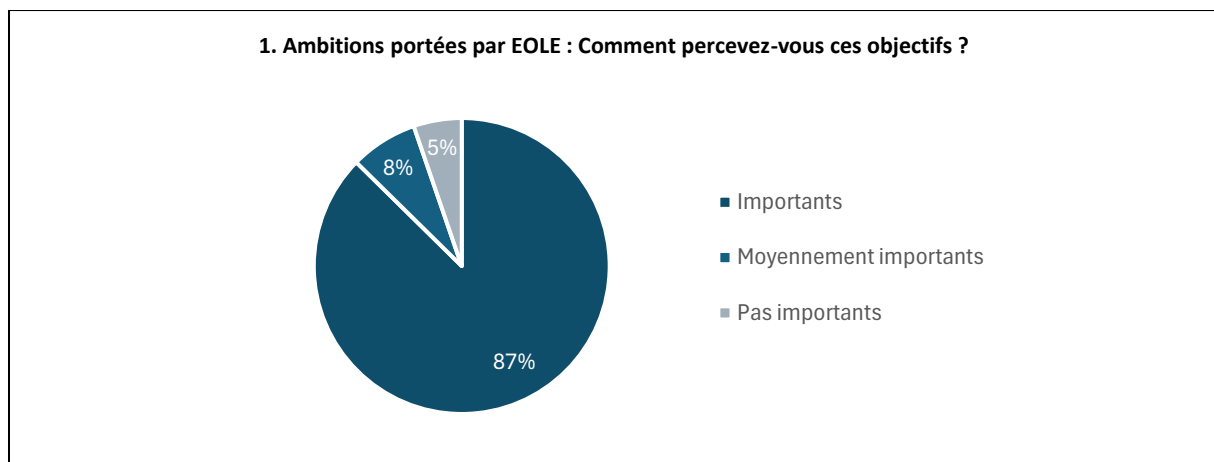


c. Les résultats du questionnaire

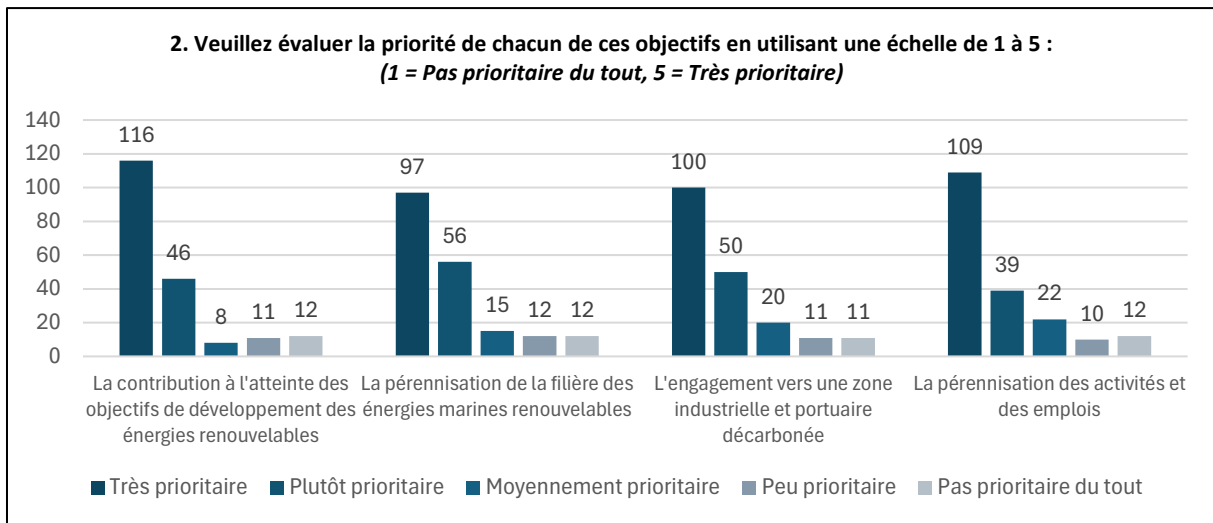
Durant la concertation, le questionnaire, proposé en version papier et en version numérique, a permis de recueillir de nombreuses contributions sur le projet Éole. Les réponses des 195 questionnaires récoltés offrent un aperçu des perceptions et attentes des participants, contribuant à une meilleure compréhension des enjeux soulevés par le public. Ces résultats sont présentés ci-après.

Les réponses aux questions sur le projet

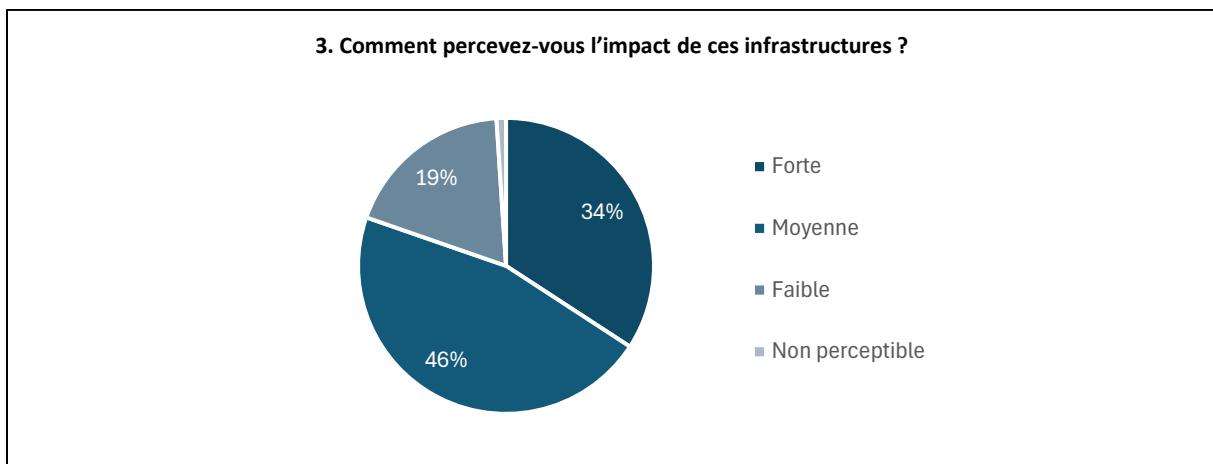
La grande majorité des répondants (87,4 %) considère les objectifs du projet comme « importants », soulignant un intérêt marqué pour les ambitions portées par Éole. Une part plus faible de répondants perçoit ces objectifs comme « moyennement importants » (7,4 %) ou « pas importants » (5,3 %), traduisant toutefois des sensibilités variées face aux priorités du projet.



Les répondants accordent une priorité élevée et équilibrée à l'ensemble des objectifs du projet, avec une prédominance pour « La contribution à l'atteinte des objectifs de développement des énergies renouvelables » (116 votes en « très prioritaire » et 46 « plutôt prioritaire »). Les objectifs liés à « La pérennisation de la filière des énergies marines renouvelables » et « L'engagement vers une zone industrielle et portuaire décarbonée » obtiennent également un fort soutien (près de 100 votes chacun en « très prioritaire »). Enfin, « La pérennisation des activités et des emplois » est jugée prioritaire, bien que légèrement en retrait, soulignant au global un équilibre entre priorités écologiques et socio-économiques.

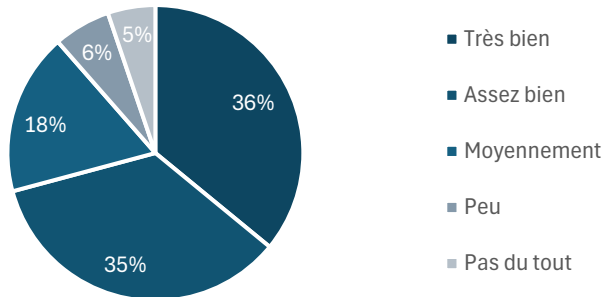


Près de la moitié des répondants (46,1 %) qualifie l'impact du projet et de ses infrastructures de « moyen », traduisant une perception modérée de leur intégration dans le paysage. Un tiers (34,2 %) considère toutefois cet impact comme « fort », traduisant une sensibilité visuelle marquée. À l'inverse, près de 20 % des participants le perçoivent comme « faible » ou « non perceptible », reflétant une diversité d'appréciations sur l'impact paysager du projet.



Une majorité des répondants (70,8 %) estime percevoir « très bien » ou « assez bien » la variation et l'évolution du site Éole selon les périodes et les usages, traduisant une compréhension globalement satisfaisante de ces aspects du projet. Toutefois, près d'un quart des répondants (23,9 %) indique une perception plus limitée, allant de « moyennement » à « pas du tout », signalant un besoin potentiel d'améliorer la clarté ou la présentation de ces évolutions.

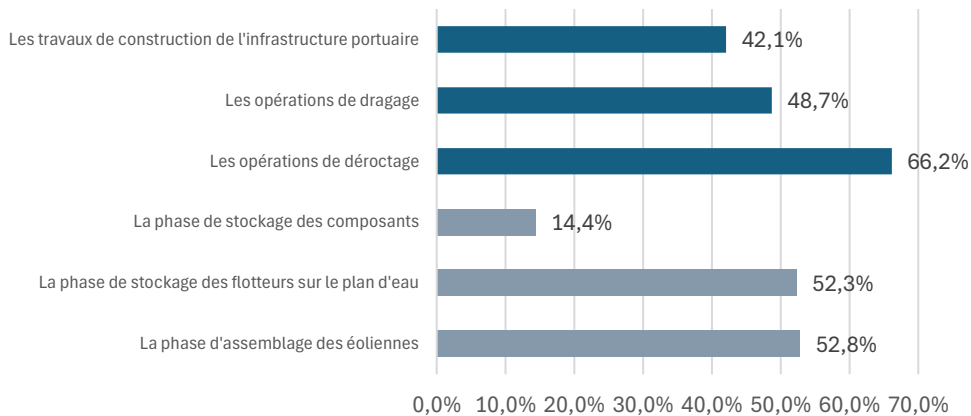
4. Parvenez-vous à percevoir la variation et l'évolution du site selon les périodes et les usages ?



Les répondants montrent une sensibilité plus marquée à la phase de travaux du projet, avec 23,9 % des réponses concernant les opérations de déroctage, suivies par les opérations de dragage (17,6 %) et les travaux de construction de l'infrastructure portuaire (15,2 %). Ces étapes semblent concentrer les préoccupations les plus importantes.

En phase d'exploitation, la sensibilité reste notable mais moins marquée, avec une attention particulière portée à la phase d'assemblage des éoliennes (19,1 %) et au stockage des flotteurs sur le plan d'eau (18,9 %). Le stockage des composants sur la zone à terre suscite nettement moins de préoccupations (5,2 %).

5. Quelles sont celles auxquelles vous associez une sensibilité particulière ?



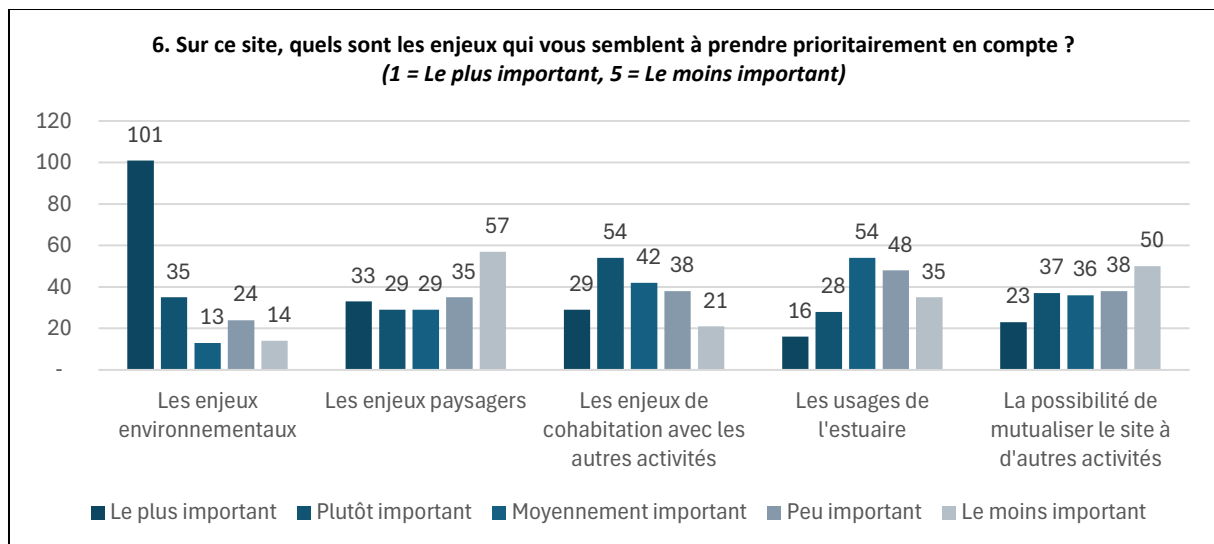
Les enjeux environnementaux ressortent nettement comme la priorité principale, avec plus de la moitié des répondants (101) les classant en tête de leurs préoccupations. Cela souligne une attention particulière portée aux effets sur les écosystèmes et la nécessité d'avoir une attention forte sur ces sujets dans le développement du projet.

En deuxième position, les enjeux de cohabitation avec les autres activités recueillent une attention notable, avec 54 votes en deuxième place et une répartition équilibrée sur l'échelle des priorités. Cela souligne une préoccupation importante quant à la compatibilité du projet avec les usages actuels du site. Les usages de l'estuaire arrivent en troisième, avec

une sensibilité également partagée : 54 votes les placent en troisième position, reflétant un intérêt modéré mais constant pour ce sujet.

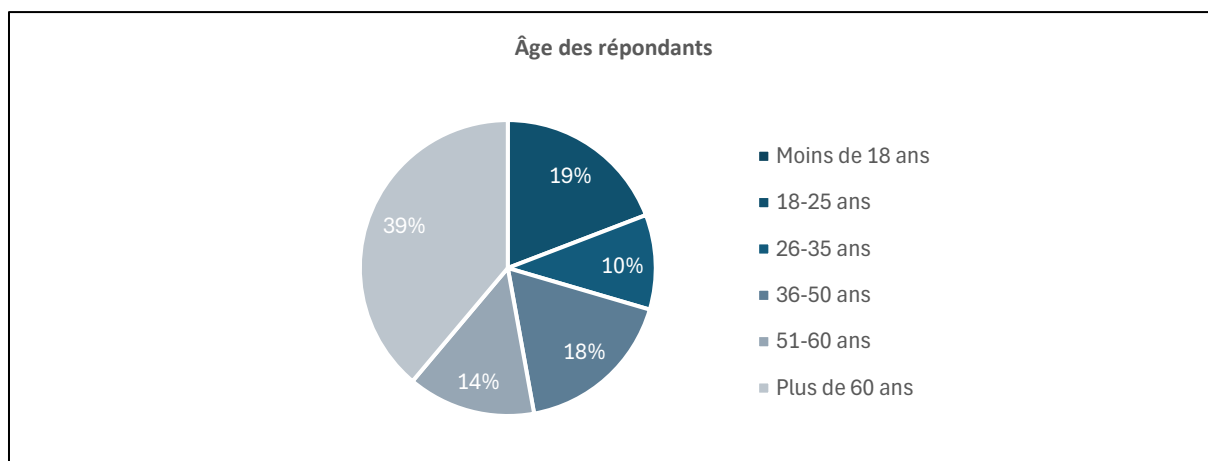
Les enjeux paysagers, bien qu'importants pour certains (33 votes en première position), suscitent des avis plus partagés, avec un nombre significatif de répondants (57) les plaçant en dernière position. Cela montre une variabilité dans l'importance accordée aux enjeux de covisibilité et d'intégration visuelle du projet.

Enfin, la possibilité de mutualiser le site à d'autres activités est perçue comme un enjeu moins prioritaire (50 en dernière position), avec néanmoins, une part non négligeable (23 en première position) qui y voit un intérêt stratégique, montrant que cette dimension reste pertinente pour une partie des répondants. Ces résultats illustrent une hiérarchisation des priorités qui met en avant l'environnement, tout en reflétant une diversité forte d'attentes et de sensibilités parmi les répondants.

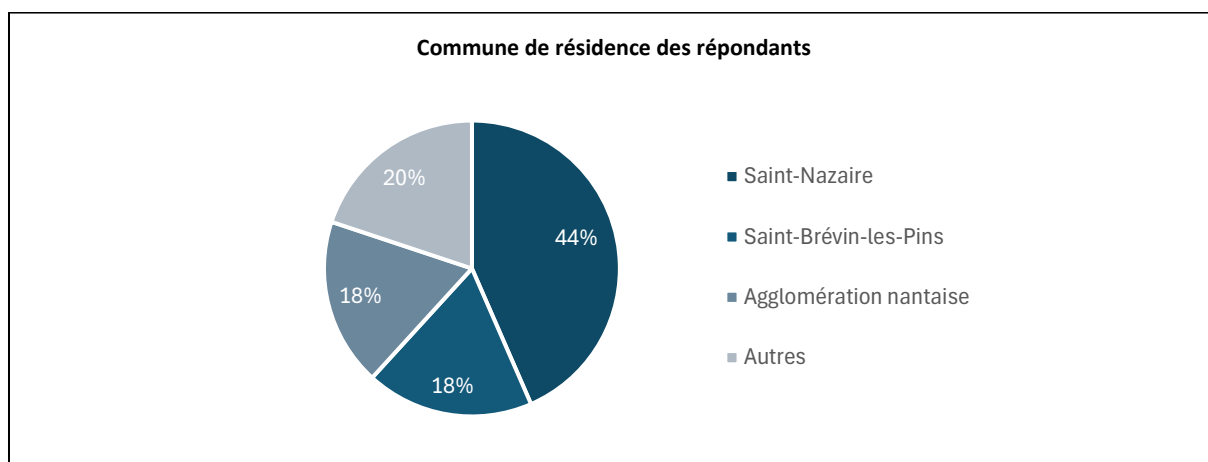


Les profils des répondants

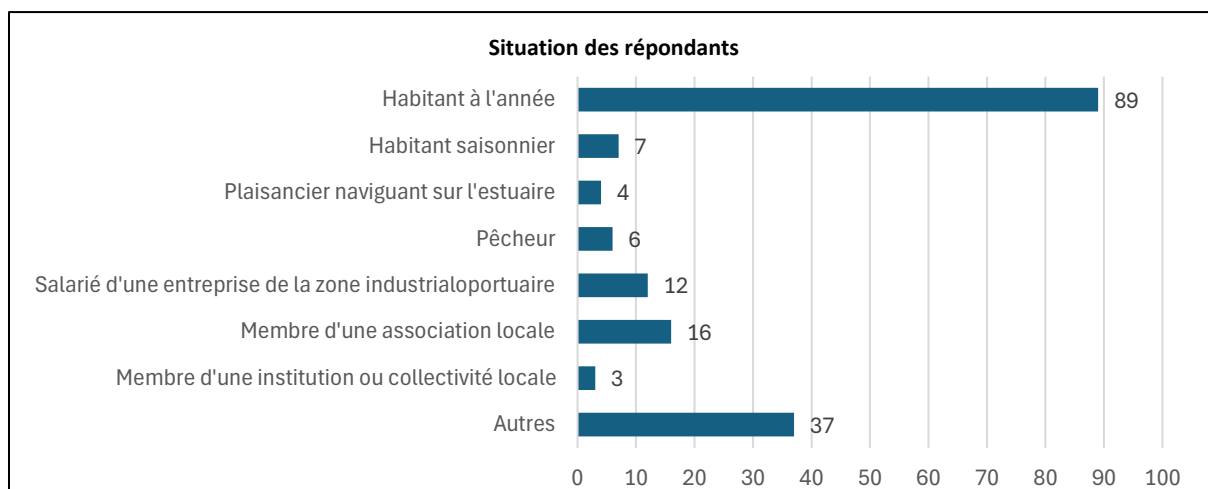
La répartition par tranche d'âge montre une forte participation des personnes de plus de 60 ans, qui représentent 38,9 % des répondants, mais les autres tranches d'âge sont également bien représentées. Les 18-25 ans forment 19,2 % des réponses, suivis des 36-50 ans (17,6 %) et des 51-60 ans (14 %), traduisant une diversité de profils. Les moins de 18 ans n'ont pas répondu au questionnaire s'adressant davantage à un public adulte.



Les répondants sont majoritairement issus de Saint-Nazaire (43,5 %) et de Saint-Brévin-les-Pins (18,3 %), qui sont les deux communes les plus directement concernées par le projet. Ces chiffres traduisent une forte implication des populations locales dans la concertation. Nantes et son agglomération représentent également 18,3 % des réponses, montrant l'intérêt du projet à l'échelle du territoire élargie. Enfin, 19,9 % des répondants viennent d'autres communes, illustrant une diversité d'origine géographique des participants. Parmi les autres communes mentionnées, des habitants de Pornichet, Guérande, La Turballe et Trignac ressortent plus fortement, ainsi que d'autres communes du territoire, voire en dehors de la région pour certaines. Seuls 10 répondants indiquent avoir une résidence secondaire à Saint-Nazaire ou à Saint-Brévin-les-Pins, et d'autres plus éloignées sur le territoire.



La majorité des répondants (51,1 %) se définissent comme habitants à l'année, confirmant une forte participation des résidents locaux. Certains répondants sont également des salariés d'une entreprise de la zone industrialoportuaire (6,9 %), des membres d'une association locale (9,2 %), des habitants saisonniers (4,0 %), plaisanciers (2,3 %) et pêcheurs (3,4 %), montrant une diversité des profils répondants. Parmi les profils classés dans la catégorie "Autres", les répondants se désignent principalement comme étudiants et professionnels liés à l'éolien en mer, retraités ou encore acteurs économiques locaux.



En conclusion

L'analyse des réponses au questionnaire met en évidence une forte mobilisation des habitants des communes directement concernées, notamment Saint-Nazaire et Saint-Brévin-les-Pins, mais également une diversité de profils parmi les participants. Les répondants sont majoritairement des résidents à l'année, avec une participation notable de professionnels liés au secteur industriel et portuaire, de retraités et d'étudiants intéressés par les enjeux de la transition énergétique.

Les priorités exprimées reflètent une attention particulière aux enjeux environnementaux et à la cohabitation des activités, tandis que la perception des impacts visuels reste un sujet de sensibilité partagée. Les préoccupations liées aux phases de travaux, comme le déroctage et le dragage, ressortent particulièrement, illustrant une vigilance sur les impacts directs du projet. Par ailleurs, les résultats traduisent un soutien clair au projet Éole, avec 87,4 % des répondants jugeant ses objectifs « importants ».

Ces résultats offrent un éclairage précieux sur les attentes et préoccupations du public vis-à-vis du projet.

5. Les enseignements de la concertation

Cette partie dresse l'analyse des observations exprimées qui s'appuie sur l'ensemble des réflexions et interactions recueillies pendant les temps de rencontre, ainsi que sur l'ensemble des contributions écrites récoltées durant la concertation préalable du 23 septembre au 23 novembre 2024. Les chiffres présentés indiquent uniquement des éléments quantitatifs de la concertation (contributions libres, questionnaires) et ne reflètent pas tous les avis recueillis durant la concertation (échanges durant les rencontres, cahiers d'acteurs, etc.).

a. L'opportunité du projet

L'opportunité du projet Éole est largement confirmée par la majorité des participants et des dépositaires de cahiers d'acteurs. Ils reconnaissent son rôle essentiel pour répondre aux objectifs de transition énergétique, renforcer la filière éolienne en mer et soutenir le développement économique et industriel local. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de diversification des activités portuaires et de valorisation des savoir-faire régionaux. Néanmoins, les participants portent des exigences fortes sur la gestion des impacts environnementaux, la conduite des travaux et sur les enjeux de cohabitation des usages, afin de s'intégrer au mieux dans le quotidien des habitants et de se coordonner au mieux avec les activités du territoire.

En quelques chiffres

Dans les questionnaires, 87,4 % des répondants estiment que les objectifs fixés par le projet Éole sont importants.

Parmi ces objectifs :

- 59,5% des répondants évaluent « La contribution à l'atteinte des objectifs de développement des énergies renouvelables » comme un objectif très prioritaire.
- 55,9 % des répondants évaluent « La pérennisation des activités et des emplois » comme un objectif très prioritaire.
- 51,3 % des répondants évaluent « L'engagement vers une zone industrielle et portuaire décarboné » comme un objectif très prioritaire.
- 49,7 % des répondants évaluent « La pérennisation de la filière des énergies marines renouvelables » comme un objectif très prioritaire.

Dans les contributions, la thématique de l'opportunité du projet est fortement ressortie (84,1 % des contributions abordant le sujet) et la thématique du contexte

du projet plus faiblement (28,7 % des contributions), traitant notamment de la filière des énergies marines renouvelables (EMR).

La trajectoire de décarbonation nationale et locale

La majorité des participants partagent la nécessité de développer une plateforme d'assemblage des éoliennes en mer de demain dans le but de répondre aux objectifs de transition énergétique fixés à l'échelle européenne et à l'échelle nationale. Sans opposer les différents modes de production d'énergie, les participants comprennent les enjeux du mix énergétique et le besoin d'accompagner le développement de l'éolien, posé et flottant, notamment sur la façade atlantique et l'opportunité qui se dessine donc pour le territoire au travers du projet Éole.

À l'échelle locale, les participants sont globalement favorables à la construction du nouveau modèle économique de Nantes Saint-Nazaire Port et à son orientation vers un objectif de transition énergétique et écologique, son engagement sur une trajectoire de décarbonation de ses activités. À ce titre, le projet Éole contribue au développement et à l'adaptation des infrastructures portuaires pour l'éolien en mer, constituant un levier de diversification des activités du port de Nantes Saint-Nazaire vers des activités moins carbonées. Certains participants évoquent par ailleurs leur souhait que le projet Éole et ses infrastructures, notamment le quai, soit dédiés uniquement aux activités décarbonées, au-delà des activités d'assemblage et de stockage des éoliennes en mer.

Le regard des acteurs

Plusieurs acteurs soulignent l'importance du projet Éole pour atteindre les 45 GW d'énergies marines renouvelables en 2050 et renforcer la souveraineté énergétique. Des acteurs, tels que le PCF de Loire-Atlantique et l'association Avenir Environnement 44, insistent sur son rôle central dans la décarbonation du modèle économique du port, le développement local des EMR et la transition énergétique nationale.

Le développement socio-économique du territoire

Les participants projettent un intérêt pour le développement économique du territoire dans le déploiement du projet Éole et les activités qu'il va générer. L'adaptation des infrastructures portuaires permettra, selon eux, d'offrir au port de nouvelles opportunités pour ancrer durablement la filière des énergies marines renouvelables. Les participants mettent en avant un savoir-faire et des compétences déjà acquises dans ce domaine, notamment avec la présence d'un écosystème d'acteurs locaux qui doit poursuivre sa dynamique de développement.

Plus largement, certains participants voient le projet Éole comme un vecteur de compétitivité pour le territoire. Ils imaginent des opportunités pour développer la recherche, l'innovation et de la formation autour des énergies marines renouvelables.

De nombreux participants voient aussi l'occasion de générer de nouveaux emplois directs et indirects autour du projet, aussi bien dans la filière des énergies marines renouvelables pour l'activité d'assemblage d'éoliennes, que pour d'autres activités industrielles qui pourraient également bénéficier des infrastructures du projet. Cette perspective est particulièrement valorisée par les participants dans le contexte du plan social prévu par General Electric et dans un territoire qui a été autrefois marqué par un fort taux de chômage. Conscients de la fragilité des activités économiques, notamment celles carbonées, des participants indiquent être rassurés de voir les institutions publiques, comme Nantes Saint-Nazaire Port, s'engager pour préparer des projets d'avenir et anticiper les besoins futurs en matière d'énergie et d'emplois.

En ce sens, les Chantiers de l'Atlantique sont particulièrement attentifs à l'évolution du projet puisqu'il constitue un moyen de développer leur activité de construction de sous-stations électriques nécessaires aux futurs parcs éoliens en mer, ainsi que la construction des navires à propulsion vélique. L'entreprise indique que le projet Éole, ainsi que le l'essor de la filière éolienne en mer en général, pourrait l'amener à créer jusqu'à 700 emplois.

Le regard des acteurs

De très nombreux acteurs, tels que le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire, la CCI Nantes Saint-Nazaire, France Offshore Renewables, l'UMNP, Saint-Nazaire Agglomération, le MEDEF Loire Atlantique / Pays de la Loire, Neopolia, VALEMO et les Chantiers de l'Atlantique, mettent en avant les retombées économiques et en termes d'emploi du projet Éole. Ils soulignent la création et la pérennisation d'emplois locaux, la structuration de la filière EMR, le renforcement des compétences et l'attractivité industrielle du territoire. La mutualisation des infrastructures est également perçue comme un atout pour diversifier les activités industrielles locales.

Le besoin de nouvelles infrastructures avec accès direct à la mer

L'importance de disposer d'infrastructures portuaires adaptées, à travers le projet Éole, pour accompagner les acteurs de la filière de l'éolien en mer, mais également pour soutenir le développement des acteurs industriels locaux, est largement soulignée et partagée. Le projet est partagé à ce titre comme une réponse pertinente à de nombreux besoins, notamment grâce à la création d'un nouveau quai, d'espaces de stockage à terre élargis, à l'adaptation du tirant d'eau pour accueillir des flotteurs ou encore à l'aménagement d'une zone adjacente pour le stockage de charges très lourdes.

La position stratégique du nouveau quai Éole, situé en aval du pont de Saint-Nazaire et sans être contraint par la taille des formes, est également valorisée par un accès facilité et direct à la mer. Cela constitue un atout majeur pour des activités nécessitant des tirants d'air importants, comme l'assemblage et l'acheminement d'éoliennes flottantes ou encore la

construction de navires à propulsion vélique, qui pourraient être fortement contraintes par la hauteur du pont.

Le regard des acteurs

Plusieurs acteurs, comme EDF Renouvelables et la Région des Pays de la Loire, soulignent la nécessaire adaptation des ports pour pouvoir développer les futurs parcs éoliens en mer. Certains indiquent que les infrastructures du projet Éole sont adaptées, mutualisables et indispensables pour accueillir les navires et composants de grande taille, et pour maintenir le rôle stratégique du port dans la filière des énergies marines renouvelables.

La coordination avec acteurs du territoire et de la façade atlantique

La logique de mutualisation des infrastructures du projet est largement plébiscitée par les acteurs industriels et portuaires locaux qui identifient d'ores et déjà des usages pour les besoins de leurs activités. En effet, un représentant du groupe Neopolia a notamment exprimé l'enthousiasme de son groupe pour le projet Éole, qu'il considère comme structurant pour l'écosystème industriel local, en particulier pour les clusters marine et éolien offshore.

Le contexte de développement de l'éolien en mer va également accroître les collaborations à l'échelle de la façade atlantique entre les grands ports, créant une synergie territoriale unique attendue avec le projet Éole. Cette approche collaborative inclut un engagement fort envers l'innovation, en mobilisant des centres de recherche et des startups locales pour relever les défis techniques liés à l'éolien offshore.

Le regard des acteurs

Les acteurs appellent également à une collaboration renforcée avec les parties prenantes locales, notamment les industriels, les collectivités et les associations, pour maximiser les retombées économiques et optimiser les investissements portuaires. Certains acteurs soulignent l'importance de la synergie et de la complémentarité entre les ports de la façade atlantique pour répondre aux besoins de l'éolien flottant, comme Neopolia, d'autres questionnent la concurrence sous-jacente entre les ports et ses impacts, comme EELV Saint-Nazaire.

L'opportunité du développement de l'éolien en mer

L'opportunité du développement de l'éolien en mer est questionnée par certains participants dans le cadre de la concertation, bien que ce sujet ne fasse pas directement partie des objectifs de la concertation du projet Éole. Ce mode de production d'énergie est questionné à travers sa rentabilité, son impact écologique dans la fabrication, l'exploitation et le recyclage des parcs éoliens en mer, ses impacts paysagers dans l'implantation de ces parcs ou encore l'emploi sur les chantiers. Quelques participants expriment à ce sujet leur préférence pour d'autres modes de production d'énergie ou encore la nécessité de penser davantage à la sobriété énergétique.

Les annonces de plan social chez General Electric, dès le début de la concertation, ont également fait émerger des doutes quant à la pérennité de la filière de l'éolien en mer, en France et sur le territoire nazairien. Plus globalement, des interrogations sont formulées sur la capacité de la filière de l'éolien à compenser, notamment en termes d'emplois, l'arrêt à venir de plusieurs activités sur les sites du port de Nantes Saint-Nazaire (raffinerie de Donges, centrale électrique de Cordemais...).

Le regard des acteurs

Si la majorité des acteurs ne requestionnent pas l'opportunité de l'éolien en mer, étant un sujet en dehors de la concertation, il est à noter que l'association PIEBÎEM et Défense de la mer (DLM) expriment des réserves quant au développement de ce mode de production d'électricité. Ils interrogent notamment son opportunité environnementale et économique, évoquant des impacts écologiques, des incertitudes des objectifs de l'Etat, des coûts et de la rentabilité de cette technologie.

Un manque de visibilité pour s'exprimer

S'il n'appartient pas au maître d'ouvrage de définir la trajectoire énergétique du pays, Nantes Saint-Nazaire Port répond, à travers le projet Éole, à la stratégie et aux objectifs de l'État sur le déploiement de l'éolien en mer à l'échelle nationale. Certains participants expriment que les retards de la publication des cartes de zones propices au développement de l'éolien en mer, dans le cadre des conclusions du débat public « La mer en débat », empêche d'avoir une visibilité claire de la stratégie de l'État sur le sujet, ne permettant pas de s'exprimer sur l'opportunité du projet Éole.

Ce point est néanmoins contrebalancé par d'autres participants pour qui ce constat vient appuyer la nécessité de penser la mutualisation du site pour d'autres activités et éviter de développer une infrastructure dédiée uniquement à l'éolien en mer. A noter qu'à la suite de la publication des cartes des zones propices au développement de l'éolien en mer, parue durant la concertation, une seule question est remontée pour interroger l'évolution du calendrier du projet au regard du nombre de parcs éoliens prévus sur la façade atlantique.

Malgré cela, une certaine incertitude vis-à-vis du soutien que pourrait apporter le gouvernement à la filière est exprimée au cours de la concertation. Un manque de visibilité concernant certaines données environnementales et économiques du projet a également été partagé par des participants durant la concertation.

Par ailleurs, quelques participants interrogent le maître d'ouvrage sur un retour d'expérience de projet et d'infrastructures similaires à Éole.

Le regard des acteurs

Certains acteurs, comme RETM, FNE, EELV Saint-Nazaire, la CGT des Pays de la Loire et l'association PIEBÎEM soulignent le besoin d'une meilleure visibilité sur certains aspects du projet. Ils regrettent que la publication tardive des cartes de l'État pour la planification maritime, l'attente de la PPE3, et les données environnementales et économiques disponibles n'aient pas permis une appropriation plus complète des enjeux. Ces acteurs appellent à renforcer la diffusion des informations au fur et à mesure pour éclairer le public et les parties prenantes.



b. Les caractéristiques du projet

Durant la concertation, les participants ont été invités à s'exprimer sur la conception des ouvrages du projet Éole, notamment les techniques de construction du quai et les dispositifs de stockage des flotteurs sur le plan d'eau, sujets approfondis lors d'un atelier thématique. Le choix de l'emplacement, prévu à Saint-Nazaire sur le quai de la réparation navale, a également suscité interrogations et remarques. Les avis sur cet aspect restent partagés, reflétant des préoccupations variées.

En quelques chiffres

Dans les questionnaires, les répondants montrent une sensibilité plus marquée à propos des travaux de construction de l'infrastructure portuaire (15,2 %).

Dans les contributions, la thématique des caractéristiques du projet est plutôt faiblement ressortie (17,7 % des contributions abordant le sujet).

La conception des ouvrages

L'adaptabilité et la durabilité des infrastructures

Les participants partagent la volonté de s'orienter vers des solutions techniques qui s'adaptent le mieux aux divers usages et activités possibles du site dès la conception des ouvrages. Ils préconisent, par exemple, de disposer d'un quai accessible à un maximum d'usages ou encore de réaliser des dispositifs de stockage des flotteurs qui permettent l'accueil d'un maximum de modèles de flotteurs.

Des questionnements ressortent également sur la prise en compte des effets du changement climatique dans la conception des ouvrages, et notamment la montée des eaux. Pour certains participants, il est également important de concevoir des ouvrages les plus durables, même s'ils sont plus longs à réaliser. Ils relativisent ainsi les effets temporaires du chantier par rapport à la nécessaire durabilité des ouvrages.

La pérennité des infrastructures

Plusieurs interrogations questionnent le devenir de la plateforme Éole lorsque celle-ci aura fini d'accompagner le déploiement des parcs éoliens en mer de la façade atlantique d'ici 2050. Certains participants avancent l'idée que les infrastructures de la plateforme après 2050 pourraient servir pour la maintenance et le démantèlement progressif des parcs éoliens existants. Au-delà de ces usages pour la filière de l'éolien en mer, plusieurs participants et acteurs partagent un enjeu majeur dans la bonne conception de ces

infrastructures, afin d'être utilisées pour d'autres usages, industriels et portuaires, pouvant devenir un véritable atout pour le territoire de Saint-Nazaire.

Le regard des acteurs

Des acteurs, tel que France Offshore Renewables, la CCI Nantes Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération et la Région Pays de la Loire insistent sur l'importance de concevoir des infrastructures durables et adaptables. Ils appellent à des ouvrages capables de répondre aux évolutions technologiques de l'éolien en mer, comme les turbines de grande taille et l'éolien flottant, tout en favorisant leur polyvalence pour d'autres usages industriels. Ces acteurs soulignent également la nécessité d'assurer la pérennité des installations pour maximiser leur rentabilité et minimiser leur impact environnemental à long terme.

Les enjeux environnementaux à prendre en compte

Les enjeux environnementaux figurent parmi les critères prioritaires recensés par les participants dans le choix des méthodes de conception des ouvrages. La concertation montre qu'une attention particulière est portée sur les enjeux suivants dans le cadre de la conception des ouvrages :

- Les effets sur les dynamiques sédimentaires. Plusieurs contributions préconisent de privilégier les méthodes qui permettent de stocker les terres et sédiments extraits dans les alvéoles ;
- Les effets sur la faune et les fonds marins ;
- Les effets sonores des travaux sur la faune marine ;
- Le bilan carbone de chacune des options.

Les contributions sur ce sujet sont développées dans la partie « [d. Les enjeux environnementaux du projet](#) ».

En complément, des participants suggèrent de limiter les méthodes qui nécessitent du déroctage et de mener une étude d'impact environnementale avant de choisir les différentes méthodes de conception du quai (bruit, pollution, fragilisation du plateau rocheux...).

La construction des ouvrages par les entreprises du territoire

Le critère local est également mis en avant durant la concertation, porté par les participants qui souhaitent privilégier les méthodes qui pourraient être réalisées par des entreprises régionales. La Ville et l'agglomération de Saint-Nazaire indiquent notamment qu'ils seront attentifs à l'intégration des entreprises locales dans le projet et à l'inclusion des publics éloignés de l'emploi.

L'implantation géographique du projet

Le choix du site sur le port de Saint-Nazaire

Les avis exprimés lors de la concertation révèlent deux approches distinctes concernant la stratégie des ports. Certains considèrent qu'une complémentarité entre les ports est essentielle et que chacun doit adapter ses infrastructures portuaires pour répondre aux objectifs de développement de l'éolien en mer. Selon eux, une coordination des ports garantirait à la fois la compétitivité et un accueil durable pour les activités de demain.

D'autres estiment qu'il serait préférable de limiter la construction d'infrastructures sur un seul port pour l'ensemble de la façade atlantique. Ce choix devrait s'appuyer sur une étude approfondie des impacts sociaux, environnementaux et économiques. Une analyse comparative des sites permettrait de déterminer l'emplacement optimal, minimisant les impacts tout en évitant le déploiement non nécessaire de plusieurs infrastructures similaires. Des participants indiquent à ce titre que le choix de Saint-Nazaire est cohérent au regard des cartes de planification des futurs parcs éolien en mer.

Le regard des acteurs

La CCI Nantes Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération et France Offshore Renewables soutiennent le choix du site à Saint-Nazaire pour sa proximité avec les zones de déploiement de l'éolien en mer, son expérience logistique et industrielle, et ses infrastructures existantes. EELV Saint-Nazaire propose toutefois une étude comparative approfondie avec d'autres ports pour garantir le choix le plus favorable en termes d'impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Le choix du site sur le quai de la réparation navale

Certains participants expriment que l'emplacement du projet sur le quai de la réparation navale est un choix logique. Le site est perçu comme idéal en aval du pont de Saint-Nazaire, n'ayant pas de contrainte de tirant d'air de ce fait et pouvant ainsi s'adapter à de nombreux usages futurs qui ne pourraient pas être accueillis en amont du pont. Il est également évoqué à plusieurs reprises que le projet s'inscrit dans un contexte de requalification et de modernisation d'un espace du port, le quai de la réparation navale, qui n'est plus utilisable aujourd'hui.

Quelques participants questionnent toutefois le choix de ce site, privilégiant notamment des sites qui disposent de davantage d'espaces et de possibilités d'extension pour y développer d'autres usages par la suite. Pour des enjeux de covisibilité, notamment lors de l'exploitation pour de l'éolien flottant, certains suggèrent le déploiement de ce projet sur des sites moins urbanisés, plus en amont de la Loire.

Le regard des acteurs

Plusieurs acteurs soutiennent le choix d'implanter le projet sur le quai de la réparation navale, situé en aval du pont de Saint-Nazaire, pour son accès direct à la mer et sa capacité à accueillir des infrastructures adaptées aux éoliennes de grande taille. Ils mettent en avant sa localisation stratégique dans un espace déjà industrialisé, réduisant ainsi les impacts sur l'environnement et les usages existants.

c. Les enjeux de fonctionnement du site

Le futur fonctionnement du site Éole soulève des enjeux clés, ressortis lors de la concertation autour de trois axes : les usages à terre, incluant les impacts des nouveaux flux routiers et des nuisances potentielles, les usages sur l'eau, notamment la cohabitation avec les activités de pêche et de plaisance, et enfin la mutualisation des infrastructures pour répondre à des besoins industriels divers. Ces thématiques ont fait l'objet d'un atelier dédié et ont suscité de riches échanges sur l'intégration harmonieuse du projet au territoire.

En quelques chiffres

Dans les questionnaires, les répondants perçoivent les usages de l'estuaire comme étant un enjeu moyennement important (27,7 % des répondants), reflétant un intérêt modéré mais constant pour ce sujet. La possibilité de mutualiser le site avec d'autres activités est perçue comme un enjeu plus partagé pour le grand public que dans l'expression des acteurs, le moins important selon certains (25,6 % des répondants), mais le plus important selon d'autres (11,8 % des répondants), montrant que cette dimension reste pertinente pour une partie des répondants.

En phase d'exploitation du projet, 52,8 % des répondants témoignent d'une sensibilité concernant la phase d'assemblage des éoliennes, 52,3 % concernant la phase de stockage des flotteurs sur le plan d'eau et seulement 14,4 % concernant la phase de stockage des composants.

Dans les contributions, la thématique des usages à terre et des usages du plan d'eau est faiblement ressortie (7,3 % des contributions abordant ces sujets).

Les usages à terre

Les nouveaux flux routiers lors des travaux et de l'exploitation

Les nouvelles circulations routières attendues durant les travaux et pendant l'exploitation du site questionnent des participants. Si ces nouveaux flux ne peuvent être quantifiés pour le moment, les participants partagent une attention particulière à avoir sur les possibles augmentations de flux automobiles, au sein de la zone industrialoportuaire (ZIP) et dans les différents secteurs autour, ainsi que sur leurs conséquences sur les conditions de circulation des riverains et des salariés de la ZIP. Ces nouveaux trafics seraient induits par une augmentation des salariés travaillant sur le site Éole lors de ses phases d'exploitation, mais aussi par le besoin d'évacuer des éléments nécessaires aux activités du site comme des colis lourds, par exemple.

Pour pallier cette augmentation du trafic, certains participants préconisent d'intégrer des solutions d'accès pour les poids lourds et véhicules légers dans le cahier des charges à destination des opérateurs. Parmi les préconisations à intégrer figurent : la création d'un plan de circulation ou encore la valorisation du covoiturage et le déploiement de navettes. D'autres proposent des solutions d'accueil des travailleurs avec des logements accessibles à proximité du site. Des études complémentaires sur ce sujet sont demandées par quelques participants.

Par ailleurs, quelques participants évoquent des conséquences possibles sur la gestion du trafic du pont de Saint-Nazaire. Ils indiquent que des accidents peuvent être provoqués en raison de la distraction visuelle du site lors de l'assemblage d'éoliennes flottantes. Des souhaits sont émis pour réaliser un photomontage simulant la vue du site Éole pendant son exploitation pour de l'éolien flottant depuis le pont de Saint-Nazaire, ainsi que pour anticiper la mise en œuvre de mesures préventives ou informatives à destination des usagers.

Les nuisances liées aux travaux et à l'exploitation

Les participants émettent des craintes concernant les nuisances qui pourraient être provoquées par les travaux de construction des infrastructures. Les nuisances sonores sont particulièrement citées, pouvant être provoquées par le battage des pieux pour le quai par exemple et amplifiées selon le sens des vents. Certains riverains proches du quai font référence à leurs souvenirs de la construction de l'extension du quai du terminal à conteneurs et à marchandises diverses de Montoir de Bretagne. Les participants questionnent ainsi les solutions envisageables pour réduire les nuisances sonores dans le cadre de ce type d'opérations. Certains suggèrent également d'éviter la période estivale et la nuit pour la réalisation des travaux.

Lors de l'exploitation du site, les participants interrogent également les nuisances possibles selon les activités présentes sur le site. Le rythme de ces activités est questionné par certains participants qui s'expriment en faveur d'une activité qui se limiterait à la journée et en semaine pour réduire la durée des effets sonores. Les périodes d'assemblage et d'utilisation de la grue sont aussi discutées. Les participants s'intéressent à ce sujet notamment pour des raisons de covisibilité au regard de la taille des éoliennes flottantes (plus de détails dans la partie sur les enjeux paysagers du projet).

Le regard des acteurs

FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante, la LPO 44 et Saint-Brevin-les-Pins expriment des préoccupations concernant les nuisances potentielles liées aux travaux et à l'exploitation du site Éole. Ils souhaiteraient une étude approfondie pour évaluer les impacts sonores, la qualité de l'air et la circulation, tout en demandant des mesures pour limiter les perturbations pour les riverains et les usagers du territoire.

Les usages sur l'eau

La cohabitation avec les usages de la pêche et de la plaisance

Le site du projet Éole fait déjà l'objet de multiples usages, y compris sur le plan d'eau qui l'entoure. Les nouveaux trafics maritimes attendus durant les travaux et pendant l'exploitation du site questionnent des participants. La cohabitation de ces nouveaux flux avec les usages actuels a suscité de nombreux échanges, notamment sur deux usages spécifiques : la pêche et la plaisance.

L'estuaire constituant une zone d'activité importante pour les pêcheurs, les participants, et notamment professionnels de la pêche, s'interrogent sur la pérennité de ces activités dans le cadre du projet Éole et sur l'impact économique pour les pêcheurs. Le COREPEM indique que la zone du projet Éole est un site à enjeux forts pour la pêche puisque de nombreuses espèces d'intérêt commercial s'y trouvent, et craint une perte de richesse halieutique. Les pêcheurs souhaitent poursuivre le dialogue et le travail avec Nantes Saint-Nazaire Port pour rechercher des solutions communes, durant la phase travaux et durant l'exploitation, favorables à la cohabitation des usages sur le site et visant surtout à identifier de nouvelles zones de pêche. Les interrogations sont nombreuses et portent entre autres sur la fréquence des mouvements des flotteurs, les conditions de navigation avec le souhait de continuer à accéder à la cale Est, les réglementations d'usage de la pêche ou encore la perte de zones de pêches. Enfin, des interrogations émergent concernant de potentielles mesures d'accompagnement associées à la réalisation du projet.

La plaisance figure également parmi les activités actuelles recensées sur l'estuaire. Pour cette activité, les questionnements concernent davantage les effets des ouvrages et du fonctionnement du site sur le déplacement des plaisanciers dans l'estuaire. Plusieurs remarques et interrogations font référence, par exemple, aux conditions de navigation en cas de fermeture du sas Sud ou les restrictions potentielles de navigation sur le chenal en période d'exploitation. Le sujet de l'augmentation du trafic maritime liée à ces activités et les risques induits sont également partagés.

Le regard des acteurs

Le COREPEM, la Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération et FNE insistent sur l'importance de concilier les usages sur l'eau, notamment la pêche et la plaisance. Le COREPEM souligne l'importance des activités de pêche à la civelle et aux arts dormants, demandant un dialogue pour prendre en compte les enjeux sur leurs activités. Saint-Nazaire Agglomération appelle à une concertation avec les pêcheurs et les usagers pour garantir une cohabitation harmonieuse tout en valorisant les activités locales.

La sécurité sur le plan d'eau face aux événements météorologiques

Au regard du projet lors de son exploitation pour de l'éolien flottant, plusieurs participants s'interrogent sur la sécurité et résilience des infrastructures et des éoliennes flottantes assemblées face aux éventuels événements météorologiques à venir. Ils se questionnent notamment sur les effets de la houle, les risques de chute de ce type d'éolienne, la nécessité de les démonter en cas d'intempéries exceptionnelles, et plus largement sur les

conséquences d'une potentielle tempête sur le projet Éole, le port et sur le tissu urbain environnant. Des participants interrogent les mesures de sécurité qui seront mises en place pour protéger les ouvrages et les habitations.

Le regard des acteurs

Quelques acteurs demandent que soit pris en compte l'impact du changement climatique sur les niveaux d'eau et les courants, et appellent à la mise en place de protocoles de sécurité adaptés pour protéger les activités sur l'eau et les infrastructures du projet Éole, face aux risques météorologiques.

Les nuisances des nouveaux usages sur l'eau

Des nombreuses interrogations portent sur les émissions sonores des éoliennes flottantes assemblées qui seront en phase de test, de « commissionning » sur le quai. Malgré le fait que les éoliennes en phase de commissionning ne tourneront pas à quai et ne produiront pas de bruit, certains participants expriment tout de même des craintes vis-à-vis de l'impact sonore sur les zones touristiques et résidentielles, notamment à Saint-Brévin-les-Pins et au quartier de la Primaïs et souhaitent donc être rassurés.

La mutualisation des infrastructures

Le projet Éole n'a pas pour seule vocation de servir aux activités d'assemblage d'éoliennes en mer. En effet, un des objectifs recherchés est également de disposer d'infrastructures mutualisables pour d'autres types d'activités. Cet enjeu intéresse particulièrement les divers acteurs industrialoportuaires qui pourraient avoir envie de développer des activités sur le quai.

Les intérêts de la mutualisation

Les acteurs industriels et portuaires locaux expriment, tout au long de la concertation, leur fort intérêt pour la mutualisation des infrastructures. La création et la mise à disposition d'un nouveau quai Éole, situé sur l'estuaire en aval du pont de Saint-Nazaire et sans être contraint par la taille des formes ou le tirant d'air du pont, sont valorisés. Ils évoquent également un certain nombre de besoins auquel le projet pourrait répondre : la mise en place de services connexes comme des bateaux de service ou encore la mise à disposition de larges espaces. Certains contributeurs voient, dans le projet Éole, une opportunité de créer un espace suffisamment grand, capable d'accueillir d'autres filières stratégiques, dans un contexte où la disponibilité du foncier se fait de plus en plus rare dans la ZIP de Saint-Nazaire.

Les participants voient également, dans cet enjeu de mutualisation, un intérêt pour renforcer l'utilité de l'infrastructure. Un des principaux enjeux soulignés est d'anticiper des évolutions technologiques et la compatibilité des infrastructures avec des ouvrages d'envergure. Tous soulignent l'importance d'une synergie entre les différents acteurs pour assurer le succès de cette plateforme.

Le regard des acteurs

De nombreux acteurs, tels que la CCI Nantes Saint-Nazaire, France Offshore Renewables, les Chantiers de l'Atlantique et Saint-Nazaire Agglomération, soulignent l'intérêt de mutualiser les infrastructures du projet Éole pour optimiser les investissements. Cette approche permettra d'accueillir, en plus des éoliennes, des activités industrielles comme l'assemblage de sous-stations électriques et la logistique de composants lourds. La mutualisation garantit une utilisation efficiente des infrastructures tout en favorisant la diversification des activités portuaires.

L'organisation de la mutualisation

Si la mutualisation des infrastructures du projet intéresse de nombreux participants et acteurs, son organisation est toutefois questionnée. Plusieurs interrogations portent sur la nature des ouvrages concernés par cette mutualisation, sur la sélection des acteurs qui pourront bénéficier de ces infrastructures ou encore la possible implantation d'activités temporaires sur le site. Certains acteurs ont également exprimé des attentes spécifiques sur une adaptation de certains éléments de programme pour mieux répondre à leurs besoins.

Aussi certains participants expriment leurs craintes vis-à-vis d'un développement d'activités carbonées comme la construction de paquebots ou l'accostage de navires de croisière pour des escales touristiques, par exemple.

d. Les enjeux environnementaux du projet

Au cours de la concertation, les enjeux environnementaux du projet Éole font l'objet de nombreuses contributions, notamment lors de l'atelier dédié à cette thématique. Les sujets environnementaux sont questionnés, à la fois dans la phase de travaux et de construction des infrastructures, mais également dans la phase d'exploitation du site pour l'assemblage des éoliennes en mer.

En quelques chiffres

Dans les questionnaires, 51,8 % des répondants considèrent que les enjeux environnementaux sont les plus importants.

En phase travaux du projet, 66,2 % des répondants témoignent d'une sensibilité particulière concernant les opérations de déroctage et 48,7 % concernant les opérations de dragage.

Dans les contributions, la thématique des enjeux environnementaux liés aux travaux (20,1 % des contributions abordant ces sujets) est ressortie quasi autant que la thématique des enjeux environnementaux liés à l'exploitation (23,2 % des contributions).

Les enjeux sédimentaires

Les opérations de dragage, notamment requises pour la construction du quai, suscitent des interrogations. Des questions portent sur la gestion des sédiments qui ne seront pas utilisables sur le chantier, leur possible revalorisation, les quantités de matières à draguer et leur qualité. Des précisions sont souhaitées concernant les protocoles de gestion des sédiments dans le cadre du projet, l'évaluation et l'isolation les volumes de sédiments pollués, ainsi que sur l'adaptation des protocoles en vue de déterminer les filières de traitement ou de valorisation destinées à gérer ces sédiments.

De nombreux participants, notamment des habitants de Saint-Brévin-les-Pins, questionnent fortement les effets du projet, du dragage et des infrastructures sur la dynamique sédimentaire. Ils craignent que ces effets modifient les courants et génèrent des mouvements de sable et de sédiments, pouvant créer des problématiques d'envasement et d'ensablement des plages de Saint-Brévin-les-Pins. Ce phénomène aurait notamment des conséquences sur les eaux de baignade, la santé des habitants ou encore les risques d'érosion. Des participants indiquent que ce type de phénomène est déjà présent sur les rives de l'estuaire.

En complément, certains s'interrogent sur la nécessité de réaliser des opérations de dragage régulières lors de l'exploitation du projet, et sur les impacts potentiels de ces dragages sur les sédiments et plus largement sur l'environnement.

Le regard des acteurs

Plusieurs acteurs, comme FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante, la LPO 44, EELV Saint-Nazaire, la Ville de Saint-Brévin-les-Pins, la CCSE et l'association des Amis de Saint-Brévin soulèvent des préoccupations sur les enjeux sédimentaires liés aux opérations de dragage prévues par le projet Éole. Ils alertent sur les risques de remobilisation de sédiments potentiellement pollués, leurs impacts sur la biodiversité et la qualité de l'eau, ainsi que sur les conséquences sur la sédimentation de la rive sud de l'estuaire de la Loire et le trait de côte. Certains appellent à des études approfondies sur les flux sédimentaires et à des mesures contre les éventuels impacts.

Les effets sur la biodiversité lors des travaux et de l'exploitation

Une attention particulière est accordée aux impacts du projet sur la biodiversité. Parmi les éléments à considérer figurent la faune marine, les fonds marins, la biodiversité aviaire, notamment durant les périodes de migration, ainsi que les vasières présentes sur le site du projet.

Les participants souhaitent que les impacts sur la biodiversité soient limités au maximum durant toutes les phases du projet, lors des travaux et de l'exploitation du projet. Ils questionnent à ce titre l'impact des bruits sous-marins en phase travaux, et plus largement l'impact du choix des méthodes de conception sur la biodiversité.

Si le projet est aujourd'hui dans une phase de concertation préalable, de nombreux participants demandent toutefois davantage de précisions quant aux études environnementales réalisées, en cours de réalisation et à venir, avant et après les travaux, par Nantes Saint-Nazaire Port. De même, les participants souhaitent en savoir davantage sur les moyens qui seront mis en place pour préserver la biodiversité sur le site du projet.

Le regard des acteurs

Des acteurs, comme FNE, le CESER Pays de la Loire, le COREPEM et EELV Saint-Nazaire alertent sur les impacts du projet Éole sur la biodiversité pendant les phases de travaux et d'exploitation. Ils mettent en avant les incidences possibles pour les habitats et les espèces de l'estuaire, notamment les zones de nourricerie halieutique et l'avifaune migratoire. Les acteurs demandent que des mesures soient intégrées pour limiter les perturbations des habitats, ainsi qu'un suivi environnemental rigoureux soit conduit tout au long du projet.

La qualité de l'air et l'impact environnemental global

La qualité de l'air et l'impact environnemental global de l'opération constituent des points importants de discussion lors de la concertation. Les participants interrogent le risque d'augmentation de la pollution de l'air liée à l'intensification des activités maritimes et industrielles associées au projet, telles que les rotations des remorqueurs, les opérations de dragage ou encore les mouvements de véhicules et d'équipements lourds. Ces

préoccupations portent notamment sur les émissions de polluants, tels que le dioxyde d'azote, les particules fines et les particules en suspension.

Des questions sont également soulevées concernant les moyens prévus pour suivre et réduire ces émissions tout au long du projet, lors des travaux et de l'exploitation. Des participants souhaitent que, dès sa phase de conception, le chantier intègre des exigences environnementales fortes, d'autres proposent la mise en place de stations de mesures des polluants permanentes. Certains proposent que les acteurs impliqués dans les travaux puissent démontrer un engagement écoresponsable, en adoptant des méthodes respectueuses de l'environnement, notamment pour le traitement des déchets, ainsi que pour la sélection et la provenance des matériaux utilisés.

De manière générale, l'artificialisation du site est questionnée bien que relativisée au regard du site choisi et de son artificialisation pré existante, ainsi que le choix d'une extension plus que d'une création totale. Des demandes de précisions sont formulées à propos des engagements de compensation exprimés par le port de Nantes Saint-Nazaire. D'autres souhaitent mesurer le bilan carbone du projet, en phase de conception, de construction et d'exploitation.

Le regard des acteurs

Certains acteurs demandent des mesures pour réduire les émissions des engins de chantier et des flux logistiques. Ils appellent à un suivi des émissions atmosphériques pendant les travaux et l'exploitation, ou encore à l'utilisation de pratiques bas carbone pour limiter les impacts sur la santé et l'écosystème.

e. Les enjeux paysagers du projet

Au cours de la concertation, les enjeux paysagers du projet font l'objet de nombreuses contributions, notamment au regard de la hauteur des éoliennes flottantes qui seront présentes sur le site Éole lorsque celui-ci sera exploité pour l'assemblage de ce type d'éoliennes. Ces enjeux paysagers font d'ailleurs l'objet d'un atelier thématique dédié à l'intégration du projet.

Sur la question des enjeux paysagers, deux perceptions différentes du paysage s'expriment, certains participants considérant que le projet s'intègre dans un paysage déjà caractérisé par les activités industrielles et portuaires d'envergure, d'autres exprimant des inquiétudes sur le paysage de l'estuaire lorsque le site Éole sera exploité pour de l'éolien flottant.

En quelques chiffres

Dans les questionnaires, 46,1 % des répondants qualifient l'impact du projet et de ses infrastructures de « moyen », traduisant une perception modérée de leur intégration dans le paysage. La majorité des répondants (70,8 %) estime percevoir « très bien » ou « assez bien » la variation et l'évolution du site Éole selon les périodes et les usages, indiquant une compréhension globalement satisfaisante de ces aspects du projet.

Les enjeux paysagers sont néanmoins perçus comme très importants que pour une partie des répondants (16,8 % des répondants), et suscitent des avis plus partagés, avec 29,2 % des répondants les considérant comme les moins importants, traduisant une diversité d'avis sur le sujet.

Dans les contributions, la thématique des enjeux paysagers est plutôt ressortie (18,9 % des contributions abordant ces sujets).

L'intégration du projet dans le paysage industrialoportuaire

Pour une partie des participants, le projet Éole s'inscrit dans un paysage déjà fortement caractérisé par les activités industrielles et portuaires de la ZIP de Saint-Nazaire, et notamment des activités de construction d'envergure comme les paquebots des Chantiers de l'Atlantique ou le chantier du premier parc éolien de Saint-Nazaire. Pour ces participants, le futur paysage portuaire s'inscrit dans une logique de continuité et les covisibilités avec les éoliennes flottantes ne suscitent pas d'inquiétudes.

Certains indiquent qu'ils préfèrent voir des éoliennes plutôt que des paquebots, en raison d'un impact écologique plus favorable. D'autres y voient un symbole de modernité et un pas vers la transition énergétique. Des participants font remarquer que le projet Éole, par le

caractère inédit et emblématique des activités qu'il va accueillir, pourrait également devenir un élément de curiosité et d'attractivité touristique du territoire, notamment lors des phases d'assemblages des éoliennes flottantes.

Les effets du projet lors du fonctionnement pour l'éolien flottant

D'autres participants, particulièrement les habitants de Saint-Nazaire et de Saint-Brévin-les-Pins, expriment leurs inquiétudes concernant les effets du projet en phase de montage pour l'éolien flottant sur le paysage. Ils expriment notamment des craintes de covisibilités fortes, notamment pour les riverains les plus proches, tels que les habitants du Petit Maroc. La hauteur et le nombre d'éoliennes flottantes assemblées simultanément présentes sur le site interroge les participants. Ces questionnements sur le paysage sont également partagés sur le dispositif de stockage des flotteurs situé à l'Est, près du quartier du Petit Maroc, et sur les flotteurs qui y seront présents. Certains participants pensent que le projet peut avoir des effets sur le tourisme et les commerces de la Ville, tandis que d'autres considèrent à l'inverse qu'il peut être un levier pour le tourisme.

Des interrogations portent sur les rapports d'échelle entre les éoliennes flottantes et d'autres infrastructures présentes sur le secteur, telles que le pont de Saint-Nazaire ou les portiques des Chantiers de l'Atlantique. Pour mieux se projeter sur ce futur paysage, Nantes Saint-Nazaire Port a créé et partagé de nouvelles images de synthèse, notamment lors de l'atelier portant sur la thématique. À l'issue de cet atelier, de nouvelles images de synthèse avec d'autres points de vue sont demandés par les participants afin de mieux se projeter sur ce futur paysage, notamment depuis la plage de Saint-Brévin-les-Pins et sous un autre format que le format panoramique initialement présenté par Nantes Saint-Nazaire Port.

Le regard des acteurs

La Ville de Saint-Brévin-les-Pins, le CCSE, FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante, la LPO 44 et l'association des Amis de Saint-Brévin expriment des préoccupations sur l'impact visuel du projet, notamment la covisibilité des éoliennes flottantes depuis le littoral. Ils demandent notamment un accompagnement des riverains pour préparer ces évolutions.

f. Les conditions de mise en œuvre du projet

La concertation autour du projet Éole a permis d'aborder des sujets transversaux concernant les conditions de mise en œuvre du projet. Ces thématiques incluent les attentes sur l'information et la concertation, avec un appel à poursuivre le dialogue de manière continue, le coût et le financement du projet, suscitant des questions sur sa rentabilité et ses retombées économiques, ainsi que la coordination avec d'autres projets du territoire, notamment pour gérer les impacts cumulatifs et garantir une cohérence d'ensemble.

En quelques chiffres

Dans les contributions, la thématique des coûts / financements est faiblement ressortie (7,2 % des contributions abordant ces sujets), ainsi que la thématique de la concertation (6,2 % des contributions).

Le coût et le financement du projet

Des participants s'interrogent sur les sources de financement du projet Éole, et notamment les parts que représenteront les investissements publics et privés. D'autres s'intéressent davantage à la rentabilité du projet et questionnent le retour sur investissement du projet, ou encore les retombées économiques pour les communes alentours.

De manière générale, les participants expriment le souhait de disposer de précisions concernant le budget total du projet, constituant pour quelques-uns un élément important pour apprécier l'opportunité du projet.

Le regard des acteurs

La CGT des Pays de la Loire et le Syndicat CFE-CGC soulignent que le financement d'Éole nécessite un engagement massif de l'État à la hauteur de l'ambition nationale. Saint-Nazaire Agglomération insiste sur la nécessité d'affiner et de stabiliser le budget prévisionnel du projet.

Le calendrier du projet

Plusieurs participants ont exprimé des préoccupations quant au calendrier annoncé du projet. Certains ont jugé les délais trop longs et ont exprimé des inquiétudes sur d'éventuels retards liés aux procédures administratives et aux études environnementales. Plusieurs ont souligné l'importance d'accélérer le projet afin de ne pas freiner le développement de l'éolien en mer, perçu comme un enjeu stratégique pour la transition énergétique.

D'autres participants ont, au contraire, insisté sur la nécessité de prendre le temps nécessaire pour une évaluation approfondie des impacts environnementaux et sociaux. Certains ont demandé un suivi régulier après la concertation pour rester informés des éventuelles évolutions du calendrier.

Le regard des acteurs

France Renouvelables, la CCI Nantes Saint-Nazaire, France Offshore Renewables et Saint-Nazaire Agglomération appellent à avancer rapidement pour maintenir la compétitivité du port et accompagner le développement de l'éolien en mer. À l'inverse, le Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) et EELV Saint-Nazaire jugent le calendrier précipité et appellent à mieux l'articuler avec la planification nationale de l'éolien flottant.

La coordination avec les autres projets du territoire

La coordination du projet Éole avec d'autres projets du territoire est régulièrement questionnée, notamment du projet d'aménagement du nouveau parc et des rives de l'Estuaire au Petit Maroc. Les participants se demandent comment les différents projets cohabiteront et comment seront traitées les articulations entre chaque projet (effets des travaux, effets sur le paysage, effets sur le trafic, etc.).

Au-delà du projet Éole, les participants alertent sur la nécessité de porter une attention particulière sur les enjeux d'interface entre le port et la Ville avec notamment l'enjeu du développement de la plaisance.

Le regard des acteurs

Saint-Nazaire Agglomération appelle à une attention particulière pour que la configuration des pontons des navires de services s'intègre en cohérence avec le futur aménagement du parc et de la promenade de la rive d'estuaire.

L'information et la concertation

Le cadre de la concertation fait l'objet de plusieurs remarques. En effet, plusieurs participants s'interrogent sur les suites qui seront données à la concertation préalable. Certains se questionnent notamment sur l'utilité attendue de la concertation et les effets que les avis émis auront sur la poursuite du projet.

Certains émettent également des avis sur les modalités d'information et de participation qui ont été déployées dans le cadre de cette démarche. Ils apprécient notamment les modalités d'information du projet et le format de la croisière.

Il ressort également de la démarche une attente forte de la poursuite des échanges en concertation continue, notamment par certains acteurs constitués tels que les pêcheurs, les associations environnementales ou encore les acteurs économiques. Il est demandé de réfléchir à la mise en place d'un comité de suivi composé de divers acteurs locaux. Un souhait de dialogue continu durant la phase d'exploitation est également exprimé.

Des participants demandent si des spécialistes de la préservation de la biodiversité et de l'environnement seront concertés, au même titre que l'ont été les acteurs industriels ou futurs professionnels.

Enfin, des demandeurs sont notés quant à la mise à disposition d'études ou la conception d'études et d'informations complémentaires sur divers aspects du projet. Parmi les demandes d'informations figurent principalement : le détail des études environnementales ; le bilan socio-économique du projet ; les études hydro-sédimentaires et courantologiques ; les études d'impacts sur le coût de l'électricité ; les études comparatives sur les techniques de montage des éoliennes ; les plans indiquant les distances entre les nouvelles infrastructures et le chenal ; des études sur la qualité de l'air.

Une attention sur les fouilles archéologiques prévues par la DRASSM (Département de recherche archéologique subaquatique et sous-marine) sur le plan d'eau, est également exprimée.

Le regard des acteurs

FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante, la LPO 44 appellent à une diffusion transparente et progressive des études réalisées et à venir, permettant une appropriation et une adaptation du projet accrues avant l'enquête publique.

6. Les réponses au bilan des garants

À l'issue de la concertation préalable, qui a eu lieu du 23 septembre au 23 novembre 2024, Nantes Saint-Nazaire Port confirme sa volonté de poursuivre le projet Éole, convaincu de son rôle stratégique pour accompagner la transition énergétique et renforcer la compétitivité du territoire mais aussi, ayant entendu lors de la concertation préalable que ce projet avait du sens pour le territoire et que son opportunité était globalement comprise et partagée. La concertation préalable a néanmoins permis d'identifier des attentes fortes de la part des parties prenantes et du public, notamment sur la prise en compte des enjeux environnementaux, la mutualisation des usages du quai, la cohabitation des usages du plan d'eau, les perspectives d'emplois générées par le projet et les mesures visant à accompagner au mieux la phase de construction et d'exploitation.

Ces contributions ont d'ores et déjà nourri les réflexions autour du projet. Elles conduisent à des approfondissements techniques sur les méthodes de construction du quai, les modalités de gestion des sédiments, ainsi que sur l'intégration du projet dans son environnement. Par ailleurs, les questionnements soulevés quant à l'organisation du travail sur le site, aux impacts en termes de trafic maritime et terrestre, ainsi qu'à la gestion de la qualité de l'air et de l'eau ont été intégrés dans les études en cours, dont une partie des résultats pourra être présentée et partagée lors de la concertation continue, en amont du dépôt des **Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE) qui livreront l'intégralité des éléments**. Enfin, compte tenu des attentes exprimées sur la mutualisation des usages, certains éléments du projet pourraient être amenés à évoluer pour mieux répondre aux attentes exprimées durant la concertation.

Dans le cadre de la concertation continue, Nantes Saint-Nazaire Port s'engage à assurer une information continue et accessible tout au long du processus de concertation, tout en offrant des espaces de contribution permettant aux parties prenantes et au public de continuer de s'exprimer, d'accompagner cette phase d'affinement et d'approfondissement du projet, et de suivre les avancées du projet Éole particulièrement jusqu'au dépôt des **Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE)**. Pour cela, plusieurs dispositifs pourront être mis en place, garantissant à la fois la diffusion des informations et les réponses aux questionnements soulevés. Ces derniers seront naturellement partagés et discutés avec le ou la garant(e) qui sera nommé(e) pour accompagner cette phase de concertation continue. Les propositions présentées ci-après et les engagements du maître d'ouvrage s'inscrivent naturellement en réponse aux recommandations des garants à la suite de la concertation préalable.

La concertation continue pourrait débuter dès le mois de mars, après délibération de la Commission nationale du débat public (CNDP), et s'étendre jusqu'en amont du dépôt des **Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE)** et de l'enquête publique. Au regard du calendrier du projet élaboré à date avec l'échéance de dépôt des **DDAE** programmée au début de l'année 2026, la concertation continue pourrait se terminer en décembre 2025.

Cette concertation continue doit permettre de mobiliser et d'impliquer différents publics :

- Les habitants du territoire et notamment de la Ville de Saint-Brévin-les-Pins et du quartier du Petit Maroc à Saint-Nazaire, concernés par les enjeux de covisibilité.
- Les acteurs économiques seront eux aussi associés pour continuer à affiner la question du partage des usages autour de la plateforme et les synergies possibles pour favoriser la dynamique territoriale.
- Le dialogue avec les pêcheurs se poursuivra pour avancer sur les conditions essentielles à la coexistence de leurs activités dans le secteur. Plus globalement, cette réflexion associera l'ensemble des usagers du plan d'eau.
- Les associations à vocation environnementale ou concernées par les milieux marins pourront également être associées à différentes réflexions, notamment autour de la gestion des conditions de réalisation des travaux.

Conformément aux recommandations des garants, l'association des différents publics passera à la fois par des temps de rencontre ouverts à tous (avec ou sans inscription), mais aussi par la création d'une instance de suivi permettant d'accompagner chaque étape. Naturellement, toutes les personnes intéressées par le projet pourront continuer de contribuer à la concertation.

Pour accompagner cette démarche différents outils de communication, d'information et de dialogue pourront être déployés :

- La plateforme participative participez.eole.port.fr restera accessible tout au long de la concertation continue. Elle permettra de consulter les informations actualisées du projet. En complément, les participants pourront y déposer leurs avis et poser leurs questions via un formulaire en ligne ou contacter Nantes Saint-Nazaire Port directement par mail à l'adresse concertation-eole@nantes.port.fr et par courrier postal à l'adresse : Nantes Saint-Nazaire Port Service, Grand Projet Eole, 18 quai Ernest Renaud - 44186 Nantes Cedex 1. L'ensemble des questions posées feront l'objet de réponses publiques de la part du maître d'ouvrage, garantissant ainsi un dialogue transparent et évolutif ;
- La production de fiches thématiques et leur publication sur la plateforme participative ;
- La publication d'une lettre d'information du projet, numérique ou papier, auprès des participants et des acteurs engagés durant la concertation préalable ;
- Le maintien de publications sur les réseaux sociaux ;
- Le partage d'une information régulière auprès des collectivités territoriales ;
- La mobilisation de la presse comme relai d'information auprès du grand public lors de moments clés ;
- La création d'un comité de suivi avec différents représentants, qui se réunira à plusieurs reprises, en fonction de l'avancement des études et des décisions prises sur les précisions demandées par les acteurs ;
- L'organisation de différentes rencontres : rencontres décryptage, visite de terrain, etc. ;
- Un pôle d'exposition durant l'édition 2025 de l'évènement nautique « Débord de Loire » ;
- La réalisation de nouveaux photomontages et leur partage.

La concertation se structurera en trois grandes séquences, au regard de l'évolution du projet, de ses actualités et des études en cours.

La première séquence visera à rendre compte des conclusions de la concertation préalable, en partageant le bilan, en répondant aux structures ayant rédigé un cahier d'acteurs, l'occasion d'exprimer ce que Nantes Saint-Nazaire Port a retenu de cette concertation et de présenter ses intentions pour la suite. Cela se traduira par différentes modalités : partage du bilan et des engagements, courriers à destination des acteurs, publications dans les outils de communication du maître d'ouvrage, présentation lors des différentes instances existantes, article sur la plateforme, emailing pour informer les participants de la concertation préalable, etc. Durant cette séquence, le comité de suivi, réunissant plusieurs acteurs et parties prenantes, sera installé pour partager un fonctionnement commun, les avancées du projet et le programme de la concertation continue.

La deuxième séquence se concentrera sur le partage du projet consolidé, notamment au regard des différentes alternatives qui avaient été présentées en concertation préalable, particulièrement les techniques et les méthodes de construction pour lesquelles un panel de solutions avait été présenté et débattu. Les équipes présenteront les choix qui ont été faits de façon argumentée, en faisant le lien avec les retours de la concertation et les compléments d'études réalisés. À cette occasion, Nantes Saint-Nazaire Port présentera également les effets auxquels se préparer et qui orienteront les mesures envisagées qui seront quant à elles partagées sur la séquence suivante. Cette séquence permettra aussi de recueillir des observations plus fines des participants à la concertation continue sur ces avancées, notamment pour nourrir la séquence d'étude en cours et les choix à venir. Elle doit aussi permettre à chacun de comprendre le cheminement du projet.

Cette deuxième séquence pourrait se tenir à l'issue des études d'avant-projet, soit à l'été 2025 au regard du calendrier actuel du projet. Les outils suivants seraient déployés durant cette séquence :

- Une première lettre d'information du projet, numérique ou papier, sera diffusée en amont des rencontres publiques, mettant en avant les retours de la concertation, les avancées du projet et les thématiques abordées lors des rencontres. Une rencontre décryptage permettra de présenter et d'échanger sur les techniques et méthodes de construction du quai, ainsi que sur les priorités de mise en œuvre.
- Une rencontre du comité de suivi pourra être organisé à la fin de la deuxième séquence pour partager les avancées du projet au regard des échanges avec les acteurs et le public.
- Une rencontre décryptage permettant de présenter et d'échanger, avec ceux qui le souhaiteraient, des techniques et méthodes de construction retenues, ainsi que de l'avancement des études en cours.
- Des fiches thématiques seront mises en ligne au fur et à mesure, traitant des techniques de construction, de la durabilité des ouvrages face à la salinité ou encore des emplois générés par le projet.
- Une réunion spécifique pourra être organisée avec les usagers du plan d'eau afin de discuter des conséquences du projet sur la navigation et les activités maritimes.

- Nantes Saint-Nazaire Port s'engage aussi à publier de nouveaux photomontages sur la plateforme participative afin d'illustrer l'intégration du projet dans son environnement depuis de nouveaux points de vue partagés lors de la concertation préalable. La présentation des photomontages pourrait se faire par d'autres moyens éventuels en fonction des retours des acteurs et des collectivités, notamment à Saint-Brévin-les-Pins.

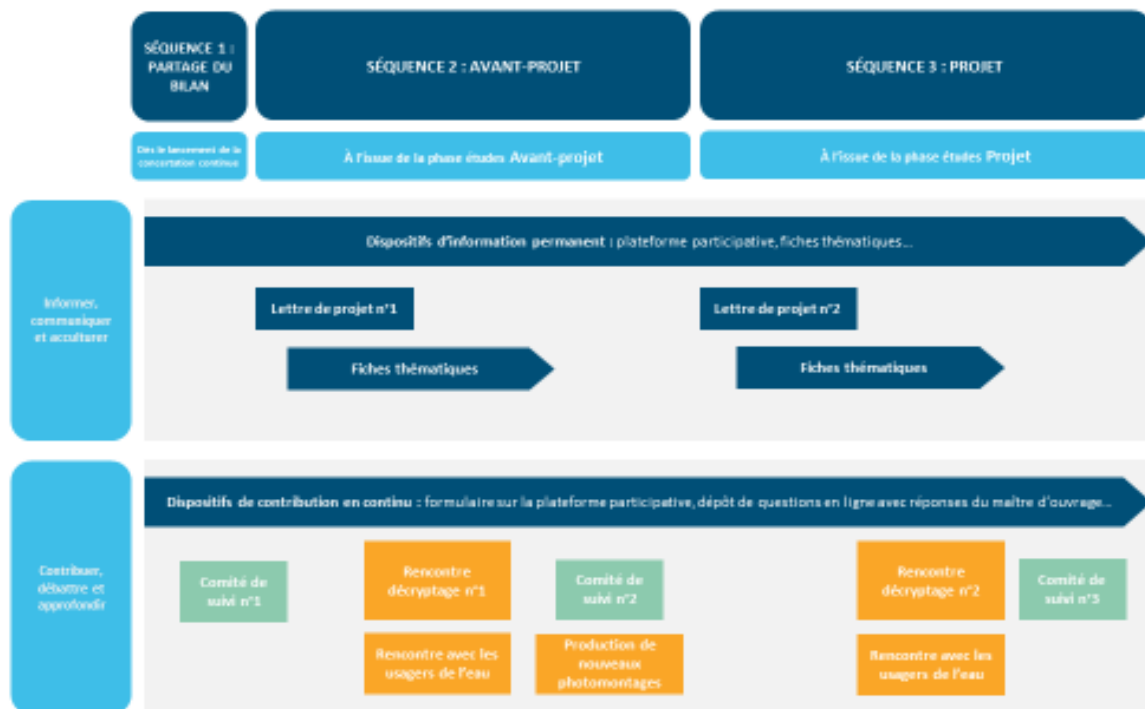
En dehors de la concertation continue, un échange organisé dans le quartier du Petit Maroc à Saint-Nazaire permettrait de présenter les avancées du projet et ces photomontages, dans le cadre d'une rencontre plus large sur les projets portés par le port. Nantes Saint-Nazaire Port prévoit également la mise en place d'un pôle d'exposition du projet durant l'édition 2025 de l'évènement nautique « Débord de Loire » qui se déroulera du 12 au 18 juin 2025.

La troisième séquence portera sur les conditions de mise en œuvre et d'accompagnement, abordant notamment les enjeux liés aux travaux, à la prise en compte de l'environnement, au paysage, à la cohabitation des usages, ainsi que les mesures envisagées, et qui seront présentées dans le cadre des Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE). Ces échanges seront permis grâce aux avancées des études, qui auront lieu durant le printemps et l'été 2025,

Cette troisième séquence pourrait se tenir à l'issue des études de la phase projet, soit à l'hiver 2025 au regard du calendrier actuel du projet. Les outils suivants seraient déployés durant cette séquence :

- Une seconde lettre d'information du projet, numérique ou papier, sera diffusée pour partager les dernières actualités du projet et partager les principaux engagements pris pour accompagner le projet (thématiques intégrées, etc.)
- Une seconde rencontre décryptage pourrait porter sur le dragage et la gestion des sédiments, la gestion du chantier et les mesures prévues pour limiter les nuisances, ainsi que la qualité de l'air et de l'eau.
- Des fiches thématiques complémentaires pourront être mises en ligne pour éclairer sur la question du dragage et de la gestion des sédiments, ou sur d'autres sujets le nécessitant.
- Le comité de suivi pourra se réunir une dernière fois pour faire un point sur la restitution des avancées du projet et assurer un dernier échange en amont du dépôt des Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE). Cette réunion garantira une transparence sur les résultats des études menées et les décisions arrêtées.

En dehors de la concertation continue, la commission nautique locale se réunira afin d'échanger sur les conditions de navigation et les adaptations nécessaires pour garantir la sécurité et la fluidité des opérations maritimes.



Avec ce dispositif, Nantes Saint-Nazaire Port réaffirme son engagement en faveur d'un dialogue continu et structuré avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet Éole. Cette concertation évolutive accompagnera les différentes étapes du projet, en veillant à une information claire et en intégrant les préoccupations exprimées par les participants.

a. Les réponses aux demandes de précision des garants

Les délais mentionnés dans le tableau ci-dessous sont établis en fonction du calendrier actuel du projet et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement des études en cours. Pour rappel, la deuxième séquence pourrait se tenir à l'issue des études avant-projet, soit à l'été 2025 et la troisième séquence pourrait se tenir à l'issue des études de la phase projet, soit à l'hiver 2025.

	Réponse du maître d'ouvrage	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris
1. Le maître d'ouvrage pourra demander à l'Etat (via la Préfecture) de maintenir une information actualisée sur ses objectifs en matière d'éolien en mer	<p>Nantes Saint-Nazaire Port sollicitera le Préfet, notamment via le Comité de pilotage auquel la Préfecture participe, pour toute demande d'information ou actualisation relative aux objectifs nationaux en matière d'éolien en mer. Si ces éléments de planification venaient à évoluer, Nantes Saint-Nazaire Port s'engage à relayer ces informations et à les actualiser afin de maintenir une communication transparente jusqu'à l'enquête publique.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port rappelle qu'il ne rédige pas la stratégie nationale relative à l'éolien en mer, mais en applique les orientations fixées par l'État. Le projet Éole a été défini sur la base des éléments de planification actuellement disponibles.</p>	Pendant la phase de concertation continue (mars 2025 et jusqu'à l'enquête publique)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des informations présentes sur la plateforme participative
2. Apporter des précisions sur les coûts détaillés du projet de quai et des infrastructures complémentaires envisagées sur le plan d'eau - retour sur investissement - choix de financement du projet- rapport coût/durabilité de l'installation - coût	<p>Le programme global du projet Éole sera précisé à l'issue des études d'avant-projet. À cette échéance, Nantes Saint-Nazaire Port présentera les caractéristiques des infrastructures prévues, ainsi que les techniques et méthodes de construction envisagées.</p> <p>Ces éléments, incluant le quai principal et les infrastructures complémentaires comme les stockages à flot et les pontons de services, seront consolidés par les études en phase projet .</p>	Séquence n°3 - PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet • Animation d'une rencontre décryptage intégrant ce sujet

<p>induit par les opérations de dragages</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Communication via une lettre d'information du projet
<p>3. Il est demandé au porteur de projet d'apporter des précisions sur les techniques proposées pour la construction du quai ainsi que des points d'ancrage des flotteurs.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port apportera des premières précisions sur les techniques proposées pour la construction du quai ainsi que sur les postes de stockage des flotteurs à l'issue des études d'avant-projet,</p>	<p>Séquence n°2 - Avant-Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet • Animation d'une rencontre décryptage intégrant ce sujet • Communication via une lettre d'information du projet
<p>4. Il est demandé au porteur de projet d'apporter des précisions sur les mesures envisagées pour la réduction des nuisances - bruits - ombres - trafics routiers et maritimes - pendant la phase travaux et la phase exploitation</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port apportera des précisions sur les mesures envisagées pour la réduction des nuisances en phase de travaux, en fonction des techniques, méthodes et phasages de construction à l'issue des études en phase projet.</p> <p>Concernant la phase d'exploitation, des précisions seront apportées à l'horizon de la fin de l'année 2025.</p>	<p>Séquence n°3 - Phase PROJET</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet • Partage des informations au comité de suivi • Partage des informations lors des échanges entretenus avec les habitants du Petit Maroc (rencontre, emailing)
<p>5. Il est demandé au porteur de projet</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port apportera des premières orientations sur les mesures envisagées pour la phase de</p>	<p>Séquence n°2 - phase</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la

<p>d'apporter des précisions des mesures envisagées pour la phase dragage et la gestion des sédiments (phase de construction des ouvrages)</p>	<p>dragage et la gestion des sédiments à l'issue des études en phase avant-projet</p> <p>Des précisions consolidées seront ensuite apportées à l'issue de la phase Projet</p>	<p>Avant-Projet</p> <p>Séquence n°3 – Phase PROJET</p>	<p>plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation d'une rencontre décryptage intégrant ce sujet
<p>6. Apporter et présenter des photomontages à partir de points de vue différents et indiqués par les participants de la concertation des éoliennes assemblées et stockées</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port réalisera de nouveaux photomontages du projet à partir des points de vue identifiés par les participants lors de la concertation préalable.</p> <p>Ces images de synthèse permettront aux habitants du territoire de mieux se projeter, en simulant la vue du site Éole pendant sa phase d'exploitation, tant pour l'éolien posé que pour l'éolien flottant.</p>	<p>Séquence n°2 – Phase Avant-Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des visuels sur la plateforme participative • Partage des visuels lors des rencontres de la concertation continue
<p>7. Apporter des précisions sur les enjeux de la salinité sur la durabilité des ouvrages.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port apportera des précisions sur les enjeux liés à la salinité et à leur impact sur la durabilité des ouvrages à l'issue des études d'avant-projet.</p> <p>Ces précisions concerneront le mode constructif retenu, les matériaux utilisés, ainsi que les dispositions spécifiques envisagées pour chaque technique et matériau, en tenant compte des conditions propres au site (notamment la salinité) et de la durée d'exploitation des ouvrages.</p>	<p>Séquence n°2 – Phase Avant-Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet • Partage des informations au comité de suivi
<p>8. Apporter des précisions sur les usages du plan d'eau pour les usagers de la mer, pêche, plaisance, commerce pendant les phases construction et exploitation</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port organisera un nouveau temps d'échange avec les usagers du plan d'eau afin d'apporter des précisions sur les usages pendant les phases de construction et d'exploitation.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port poursuivra, tout au long de l'année 2025, le dialogue spécifique engagé avec les pêcheurs.</p>	<p>Dialogue continu pendant la phase de concertation continu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'une rencontre avec les usagers du plan d'eau • Poursuite du dialogue avec les pêcheurs

	<p>Une commission nautique locale, réunissant les utilisateurs du plan d'eau, sera également organisée en dehors de la concertation continue.</p>		
<p>9. Apporter des éléments de réponses également quant à l'emploi futur généré pour la construction des ouvrages et par l'exploitation du quai.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port apportera des informations sur l'emploi futur généré par la construction des ouvrages et l'exploitation du quai à l'issue de la réalisation de l'étude socio-économique du projet.</p> <p>Un résumé des éléments relatifs aux emplois prévus en phase de construction et en phase d'exploitation sera précisé à cette échéance.</p>	<p>Séquence n°2 – phase Avant-Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet • Partage des informations au comité de suivi
<p>10. Apporter des réponses aux différentes questions posées lors des rencontres, questions qui n'auraient pas eu de réponses pendant le temps de la concertation.</p>	<p>Si une réponse n'a pas pu être apportée durant la concertation préalable, il s'agit de questions dont les réponses seront apportées durant la concertation continue et intégrées dans les supports d'information, tels que les fiches techniques et la lettre d'information du projet, au fur et à mesure des avancées des études.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port pérennisera la boîte mail concertation-eole@nantes.port.fr qui sera publique et accessible durant toute la concertation continue pour toutes questions résiduelles ou complémentaires sur le projet. Il sera également possible de transmettre des remarques, avis et questions par courrier à l'adresse postale suivante : Nantes Saint-Nazaire Port, Grand Projet Eole, 18 quai Ernest Renaud – 44186 Nantes Cedex 1.</p>	<p>Durant toute la concertation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative • Pérennisation et mise à disposition d'une boîte mail • Mise à disposition d'une adresse postale
<p>11. Souhait d'un bilan carbone pour la construction du quai selon les techniques envisagées et souhait d'informations sur l'augmentation du trafic routier et de plan</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port réalisera un bilan carbone pour la construction du quai en fonction de la technique de construction retenue.</p> <p>Un état des lieux des activités actuelles sera également réalisé afin d'évaluer l'impact du chantier,</p>	<p>Séquence n°3 – Phase PROJET</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations au comité de suivi

<p>de circulation pendant le chantier avec reports modaux s'il en est prévu.</p>	<p>notamment en matière de circulation et de trafic routier.</p>		
<p>12. Demande de précisions sur l'organisation du travail, l'utilisation des grues, l'amplitude horaire de travail, durée réelle du chantier, des mesures concrètes pour limiter le bruit, de plages horaires de travail adaptées pour le bien être des habitants.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port poursuivra ses échanges avec sa maîtrise d'œuvre afin de préciser les modalités de travaux du futur site Éole. Si des informations ou précisions sont apportées, Nantes Saint-Nazaire Port se fera le relai de communication des priorités et hypothèses retenues.</p>	<p>Séquence n°3 – Phase PROJET</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations au comité de suivi • Partage des informations lors des échanges entretenus avec les habitants du Petit Maroc (rencontre, emailing)
<p>13. Demande de précisions sur la manière dont les éoliennes vont être transportées des points d'ancrage vers la haute mer</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port rappelle qu'il ne sera pas l'exploitant en charge du transport des éoliennes depuis leurs points d'ancrage vers la haute mer. Ces opérations seront réalisées par des remorqueurs affrétés par le futur exploitant. La Capitainerie et les Pilotes de Loire assureront la sécurité de ces manœuvres.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port poursuivra ses échanges avec plusieurs opérateurs sur le sujet. Si des informations ou précisions sont apportées, Nantes Saint-Nazaire Port se fera le relai de communication des hypothèses retenues.</p>	<p>Durant toute la concertation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations au comité de suivi
<p>14. Demande de mesurer l'évolution de la pollution de l'air et de l'eau (concentrations des métaux lourds, PCB, TBT, des poussières et polluants émis durant les travaux</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port réalisera un état initial de la qualité de l'air. Les impacts seront étudiés en fonction de la technique de construction du quai retenue. L'ensemble des résultats sera consultable dans le Dossier de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE), lors de la phase d'enquête publique.</p> <p>Pendant la phase de concertation continue, Nantes Saint-Nazaire Port</p>	<p>Séquence n°2 – phase Avant-Projet</p> <p>Séquence n°3 – phase PROJET</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations au comité de suivi

	<p>partagera l'état initial en comité de suivi. Ce référentiel servira de base au suivi environnemental ultérieur, incluant les mesures prévues et les prescriptions qui seront imposées aux entreprises.</p> <p>En phase travaux, les entreprises devront respecter les seuils réglementaires (pollution de l'air et de l'eau) ainsi que les éventuelles mesures d'arrêt de travaux mises en place. Des mesures correctives seront appliquées en cas de dépassement.</p>		
<p>15. Demande de mise en place des stations de mesures des polluants NO2, SO2, PM10, PM2.5, PM1, C6H6, BC...à partir d'une base "ZERO" de mesures sur tous ces indicateurs environnementaux avant le début des travaux. Objectif : mesurer les écarts générés par ces nouvelles activités, et pouvoir prendre les mesures correctrices en cas de dépassement.</p>	<p>Comme indiqué précédemment, Nantes Saint-Nazaire Port réalisera un état initial de la qualité de l'air. Les impacts seront étudiés en fonction de la technique de construction du quai retenue. L'ensemble des résultats sera consultable dans le dossier de l'étude d'impact, lors de la phase d'enquête publique.</p> <p>En phase travaux, les entreprises devront respecter les seuils réglementaires ainsi que les éventuelles mesures d'arrêt de travaux mises en place. Des mesures correctives seront appliquées en cas de dépassement.</p> <p>Pendant la phase de concertation continue, Nantes Saint-Nazaire Port partagera l'état initial en comité de suivi. Ce référentiel servira de base au suivi environnemental ultérieur, incluant les mesures prévues et les prescriptions qui seront imposées aux entreprises.</p>	<p>Séquence n°2 – phase Avant-Projet</p> <p>Séquence n°3 – phase PROJET</p>	<p>• Partage des informations au comité de suivi</p>
<p>16. Expliquer la dépendance actuelle du port aux énergies fossiles et aux énergies renouvelables</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port doit engager sa transition vers les énergies renouvelables afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, qui représentent actuellement 70 % de son trafic. Cette évolution s'inscrit dans les objectifs de décarbonation et</p>		<p>• Partage des informations sur la plateforme participative</p>

	<p>d'adaptation face au changement climatique.</p> <p>La baisse annoncée du recours aux énergies fossiles constitue un défi pour le modèle économique du port, tandis que le développement des énergies renouvelables, notamment l'éolien offshore et l'hydrogène vert, ouvre de nouvelles perspectives de croissance. Cette transition est essentielle pour diversifier les activités portuaires, renforcer la résilience économique et assurer la compétitivité du port dans un contexte de mutation énergétique mondiale.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port rappelle que ces éléments, ainsi que d'autres complémentaires sur le sujet, sont présentés sur la plateforme participative du projet participez.eole.port.fr et dans le dossier de concertation préalable disponible sur la plateforme.</p>		
--	---	--	--

b. Les réponses aux recommandations des garants

Les délais mentionnés dans le tableau ci-dessous sont établis en fonction du calendrier actuel du projet et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement des études en cours. Pour rappel, la deuxième séquence pourrait se tenir à l'issue des études avant-projet, soit à l'été 2025 et la troisième séquence pourrait se tenir à l'issue des études de la phase projet, soit à l'hiver 2025.

	Réponse du maître d'ouvrage	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris
1. Maintenir la plateforme ouverte pendant le temps de la concertation continue.	Nantes Saint-Nazaire Port maintiendra la plateforme participative participez.eole.port.fr ouverte pendant toute la durée de la concertation continue.	Durant toute la concertation continue	• Pérennisation de la plateforme participative
2. Mettre en place un comité de suivi, composé des acteurs qui se sont investis et qui ont contribué.	Nantes Saint-Nazaire Port mettra en place un comité de suivi réunissant plusieurs parties prenantes investies dans la concertation, pour informer, partager et échanger sur les avancées du projet et des études. La composition de ce comité sera définie en concertation avec le ou la garant(e) désigné(e) pour la concertation continue et fera l'objet d'un partage avec l'ensemble des acteurs concernés.	Durant toute la concertation continue	• Mise en place d'un comité de suivi
3. Réunir ce comité autant que de nécessaire pendant le temps de la concertation continue et surtout au fur et à mesure que les études souhaitées seront connues et que des décisions seront prises notamment sur les demandes de précisions souhaitées par les acteurs.	Nantes Saint-Nazaire Port réunira le comité de suivi à plusieurs reprises durant la concertation continue, en fonction de l'avancement des études et des décisions prises sur les précisions demandées par les acteurs. • Une séance d'installation pourrait se tenir au début de la concertation continue, pour partager un fonctionnement commun, les avancées du projet et le programme de la concertation continue. Cette réunion permettra de poser les bases d'un suivi structuré et d'intégrer les contributions des	Durant toute la concertation continue	• Mise en place de plusieurs rencontres du comité de suivi

	<p>parties prenantes dans l'évolution du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un comité de suivi pourra être organisé à la fin de la deuxième séquence pour partager les avancées du projet au regard des premiers échanges avec les acteurs et le public. • Le comité de suivi pourra se réunir une dernière fois, à la fin de la concertation continue, pour faire un point sur la restitution des avancées du projet et assurer un dernier échange en amont du dépôt des Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE). Cette réunion garantira une transparence sur les résultats des études menées et les décisions arrêtées. <p>Nantes Saint-Nazaire Port restera attentif aux besoins d'échanges et adaptera, si nécessaire, la fréquence des réunions du comité pour assurer un suivi réactif et constructif du projet.</p>		
<p>4. Définir et identifier un pool référent du projet en mesure de répondre au public qui le souhaiterait, ce, jusqu'à l'enquête publique. Ce faisant, il conviendra de mettre en place une adresse postale et un mail dédié.</p>	<p>Le service communication de Nantes Saint-Nazaire Port se chargera de répondre à toutes les questions du public. Il sera en lien avec tous les autres services nécessaires de Nantes Saint-Nazaire Port pour répondre aux questions techniques sur le projet. Les réponses apportées pourront être partagées avec le ou la garant(e) désigné(e) pour la concertation continue avant leur envoi.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port pérennisera la boîte mail concertation-eole@nantes.port.fr qui sera publique et accessible durant toute la concertation continue pour toutes questions du public sur le projet. Il sera également possible de transmettre des questions par courrier à l'adresse postale suivante : Nantes Saint-Nazaire Port, Grand</p>	<p>Durant toute la concertation continue et jusqu'à l'enquête publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation et mise à disposition d'une boîte mail • Mise à disposition d'une adresse postale

	<p>Projet Eole, 18 quai Ernest Renaud - 44186 Nantes Cedex 1.</p>		
<p>5. Poursuivre et structurer le dialogue territorial engagé, avec les pêcheurs, les plaisanciers, les usagers de la mer, et le monde socio-économique pour l'emploi, avec les associations environnementales et recommandations liées aux travaux et au dragage, et à la transparence des documents et études remis.</p>	<p>Le dialogue engagé avec les acteurs du territoire se poursuivra et sera structuré à travers plusieurs instances permettant d'assurer un suivi et une concertation approfondie. Pour cela, Nantes Saint-Nazaire Port mettra en place différents comités et rencontres dédiées dans le cadre de la concertation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un comité de suivi de la concertation continue, réunissant plusieurs parties prenantes investies dans la concertation, pour informer, partager et échanger sur les avancées du projet et des études. • Des rencontres dédiées avec les pêcheurs et les usagers du pan d'eau, afin de poursuivre les échanges sur les effets du projet sur leurs activités et de travailler à des solutions adaptées. <p>En parallèle du processus de la concertation continue (CNDP), Nantes Saint-Nazaire port poursuivra le dispositif d'échange qu'il a déjà mis en place avec le territoire, au travers de deux instances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un comité technique avec les acteurs économiques du territoire. • Un comité de pilotage avec les décideurs, permettant de coordonner les grandes orientations du projet et d'assurer un suivi stratégique avec les autorités compétentes. <p>L'ensemble de ces dispositifs permettra d'assurer un dialogue territorial structuré et transparent, en intégrant les recommandations formulées sur les différents aspects du projet.</p>	<p>Durant toute la concertation continue et jusqu'à l'enquête publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de suivi • Animation d'une rencontre avec les usagers du plan d'eau • Poursuite du dialogue avec les pêcheurs • Mise en place d'un comité technique avec les acteurs économiques du territoire • Mise en place d'un comité de pilotage

<p>6. Tenir compte des observations émises au sein des cahiers d'acteurs, et répondre à chacun d'eux dans la limite de compétence du maître d'ouvrage.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port remercie l'ensemble des acteurs ayant déposé un cahier d'acteur dans le cadre de la concertation préalable. Ces contributions, étudiées avec attention, ont permis d'identifier des points d'attention et des axes d'approfondissement qui nourrissent les études qui auront lieu durant la concertation continue.</p> <p>Nantes Saint-Nazaire Port s'engage à revenir vers les contributeurs dès le début de la concertation continue pour les remercier, leur partager le bilan de la concertation préalable et présenter les engagements du maître d'ouvrage à cette étape.</p>	<p>Durant toute la concertation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retour vers tous les acteurs ayant déposé un cahier d'acteur
<p>7. Présenter au public les solutions retenues et les précautions prises quant au dragage et aux sédiments lors d'une réunion spécifique.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port présentera les solutions retenues et les précautions prises concernant le dragage et la gestion des sédiments lors de la seconde rencontre décryptage. Cette présentation interviendra dès que les mesures envisagées auront été consolidées, à l'issue des études en phase projet. Cet échange pourra notamment permettre d'informer le public sur les choix techniques et environnementaux retenus et de répondre aux interrogations des parties prenantes.</p>	<p>Automne 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative via une fiche thématique sur le sujet • Animation d'une rencontre décryptage intégrant ce sujet
<p>8. Renforcer la coordination avec les futurs acteurs de la mutualisation des infrastructures.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port poursuivra et renforcera le dialogue et la coordination avec les futurs acteurs de la mutualisation des infrastructures afin d'assurer une gestion optimisée de la plateforme.</p> <p>En complément, Nantes Saint-Nazaire Port souhaite organiser, à la fin de l'année 2025, une rencontre avec les industriels de la zone industrialoportuaire afin de partager un point d'avancement sur le projet et d'échanger sur les perspectives d'intégration des différentes activités.</p>	<p>Durant toute la concertation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du dialogue avec les futurs acteurs usagers de la plateforme • Animation d'une rencontre avec les acteurs de la ZIP concernés

<p>9. D'une manière générale, le maître d'ouvrage s'attachera à expliciter ses choix, qu'ils soient stratégiques ou opérationnels.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port s'engage à expliciter ses choix, qu'ils soient stratégiques ou opérationnels, à travers l'ensemble des outils de communication, d'information et de dialogue mis en place durant la concertation continue.</p>	<p>Durant toute la concertation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations sur la plateforme participative • Communication via une lettre d'information du projet • Explication durant les rencontres de la concertation continue
<p>10. Identifier dans chaque commune du périmètre de la concertation un ambassadeur qui participerait à la diffusion de l'information du comité de suivi dans sa commune.</p>	<p>Nantes Saint-Nazaire Port a d'ores et déjà identifié les collectivités du périmètre de la concertation continue, à savoir les communes les plus concernées : la Ville de Saint-Nazaire, la Ville de Saint-Brévin-les-Pins, ainsi que Saint-Nazaire Agglomération.</p>	<p>Durant toute la concertation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des contenus réguliers auprès des collectivités territoriales du périmètre